



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Intervention des ONG de parrainage et satisfaction des bénéficiaires : cas du Burkina Faso

Présenté par

YARABATIOULA CONGO Bénéwendé Eveline

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département : Administration Gestion

Spécialité : Management de Projets

Mars 2013

Devant le jury composé de :

Directeur : Monsieur Thierno **Diallo**
Professeur de sciences économiques,
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Madame Danièle **Bordeleau** Présidente
Directrice du département
Administration-Gestion

Monsieur Gilles **Bergeron** Membre
Professeur à l'Université de
Québec à Chicoutimi

Monsieur Thierno **Diallo** Membre
Professeur à l'Université du
Québec à Chicoutimi

Remerciements

Nous tenons à dire notre gratitude particulière au Pr Albert **Lourde** recteur de l'université Senghor d'Alexandrie pour l'intérêt qu'il accorde à la formation de cadres africains.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à Madame Danièle **Bordeleau** Directrice du département Administration Gestion, pour l'encadrement et les encouragements.

Nous remercions sincèrement M. Thierno **Diallo**, notre directeur de mémoire, dont les conseils ont été déterminants pour la conduite de ce projet.

Nos remerciements vont également à Madame Suzanne **Youssef**, Assistante de Direction du département, pour son professionnalisme et son accompagnement.

Nous remercions de tout cœur M. Martin **Yelkouni**, Directeur du département Environnement pour les précieux conseils et les encouragements.

Grand merci à M. Palamanga **Yonli**, Directeur de l'ONG Compassion, et tout le personnel de l'ONG pour l'accueil et le soutien lors de notre stage.

Merci au personnel de CCFC/AD pour l'accueil et l'encadrement pendant le stage.

Nous exprimons notre gratitude à M. Issaka **Congo**, directeur de parrainage de l'ONG Plan Burkina, pour l'intérêt qu'il a accordé à cette étude.

Merci à Mme Inge **Jacobs** chargé de parrainage de l'ONG CCFC pour l'accueil et la documentation

Nous remercions chaleureusement Madame Alphonsine **Sawadogo** directrice du département des placements et de l'adoption du MASSN pour les orientations et la documentation.

Grand merci à M. Frédéric **Millogo** de la Direction Générale de Suivi des ONG pour la documentation.

Merci à M. Fabrice **Kora** pour son aide combien importante, lors de la collecte et du dépouillement des données.

Nous remercions tous les ménages que nous avons rencontrés dans le cadre de cette étude et qui ont bien voulu partager leurs expériences des ONG de parrainage d'enfants.

Nous disons merci à toutes les autres personnes ressources qui ont contribué par leurs lectures et leurs suggestions à la finalisation de ce travail.

Dédicace

A mon bien-aimé Jacob

Ton amour, ton attention et tes nombreuses sollicitudes m'ont été très précieux.

A mes parents Justine et Timoty

En témoignage de la gratitude, de l'amour et du respect que je vous porte.

A ma belle-mère Assan

En témoignage de l'attachement et de l'affection que je te porte.

A mes frères Jean, Luc et Nathanaël

A ma sœur Suzanne

Pour le soutien et les encouragements dont j'ai été l'objet de votre part.

Table des matières

Remerciements	i
Dédicace	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vi
Sigles et abréviations	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
Première partie : Cadre théorique et méthodologique	4
Chapitre 1 : Analyse de la pauvreté des enfants et stratégies d'amélioration de leur condition....	4
1. Analyse de la pauvreté des enfants.....	4
1.1 Quelques caractéristiques de la pauvreté des enfants	5
1.1.1 La santé des enfants.....	5
1.1.2 La nutrition des enfants.....	5
1.1.3 L'éducation des enfants	5
1.2 Indice de développement de l'enfant	6
2. Stratégies d'amélioration des conditions de vie des enfants	7
2.1 Instruments juridiques.....	7
2.2 Les documents et programmes.....	8
2.3 Le concept de parrainage d'enfants.....	9
3. Intervention des ONG au Burkina Faso.....	10
3.1 Cadre juridique.....	10
3.2 Investissements	11
Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche.....	12
1. Stratégie de recherche.....	12
2. Population cible	12
3. Echantillonnage	13
3.1 Les ONG.....	13
3.2 Les enfants parrainés	13
3.3 Les parents d'enfants parrainés.....	13
3.4 Les personnes ressources	13
4. Outils de collecte de données.....	14
4.1 Le questionnaire	14

4.2	L'entretien	14
4.3	L'observation.....	14
4.4	La recherche documentaire	15
5.	Analyse des données.....	15
6.	Difficultés rencontrées	15
6.1	La gestion du temps.....	15
6.2	La documentation disponible sur le sujet	15
Deuxième partie : Résultats et analyse des données		17
Chapitre 3 : Description et analyse du parrainage au Burkina Faso		17
1.	Typologie des parrainages au Burkina Faso	17
1.1	Le parrainage axé sur le développement individuel	17
1.2	Le parrainage axé sur le développement communautaire	18
2.	Les formes de parrainage.....	20
2.1	Le parrainage à caractère laïc	20
2.2	Le parrainage à caractère religieux.....	20
2.3	Le parrainage partiel.....	20
2.4	Le parrainage intégral	21
3.	Les axes d'intervention	21
4.	Les modes d'intervention.....	22
5.	Les moyens d'intervention.....	22
Chapitre 4 : Les bénéficiaires des programmes de parrainage et leur degré de satisfaction.....		24
1.	Caractéristiques sociologiques des enfants bénéficiaires	24
1.1	Répartition des enquêtés selon le statut.....	24
1.2	Répartition des enquêtés selon le genre.....	24
1.3	Répartition des enquêtés selon l'âge	24
1.4	Répartition des enquêtés selon leur activité.....	25
2.	Autres caractéristiques des enfants bénéficiaires.....	26
2.1	Répartition des enquêtés selon leur scolarité	26
2.2	Répartition des enquêtés selon la zone d'habitation.....	27
2.3	Répartition des enquêtés selon l'ancienneté dans le parrainage	27
3.	Caractéristiques sociologiques des parents	28
3.1	Répartition des parents d'enfants parrainés selon l'âge.....	28
3.2	Répartition des parents d'enfants parrainés selon le sexe	28

3.3	Répartition des parents selon la profession	28
4.	Autres caractéristiques des parents d'enfants.....	29
4.1	Répartition des enquêtés selon la taille du ménage.....	29
4.2	Répartition des enquêtés selon le type d'habitat.....	29
4.3	Répartition des enquêtés selon le revenu moyen	30
5.	La nature des aides reçues	30
5.1	Les aides sanitaires	30
5.2	Les aides éducationnelles.....	31
5.3	Les aides nutritionnelles	31
5.4	Autres types d'aides reçues des ONG	32
6.	Satisfaction des bénéficiaires	33
6.1	Les besoins prioritaires des bénéficiaires	33
6.2	Expression des satisfactions.....	33
7.	Contraintes de parrainage au Burkina Faso	36
7.1	Contraintes d'une synergie souhaitée.....	36
7.1.1	Au niveau des ONG.....	36
7.1.2	Au niveau de la zone d'intervention	36
7.1.3	Au niveau central	37
7.2	Le dispositif actuel : ses avantages et ses limites	37
8.	Recommandations	39
8.1	Au niveau de l'Etat.....	39
8.2	Au niveau des ONG et structures de parrainage	40
8.3	Au niveau des bénéficiaires	41
	Conclusion	42
	Bibliographie.....	44
	Annexes.....	46

Liste des tableaux et figures

Tableau n°1 : Répartition des enfants selon le statut	24
Tableau n°2 : Répartition des enfants parrainés selon le sexe	24
Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon l'âge	25
Tableau n°4 : Répartition des enfants parrainés selon l'activité	25
Tableau n°5 : Répartition des enfants parrainés selon le niveau d'étude	26
Tableau n°6 : Répartition des enfants parrainés selon le redoublement ou pas d'une classe	26
Tableau n°7 : Répartition des enquêtés selon la localité de l'enquêté.....	27
Tableau n°8 : Répartition des enfants parrainés selon l'ancienneté	27
Tableau n°9 : Répartition des parents d'enfants parrainés selon l'âge.....	28
Tableau n°10 : Répartition des parents d'enfants parrainés selon le sexe	28
Tableau n°11 : Répartition des enquêtés selon la profession.....	29
Tableau n°12 : Répartition des enquêtés selon la taille du ménage	29
Tableau n°13 : Répartition des enquêtés selon la nature du matériau pour le plancher.....	29
Tableau n°14 : Répartition des enquêtés selon le revenu moyen mensuel du ménage	30
Tableau n°15 : Répartition des enquêtés selon la nature de l'aide reçue de l'ONG de parrainage	31
Tableau n°16 : Répartition des enquêtés selon le type d'aide reçue en matière d'éducation	31
Tableau n°17 : Répartition des enquêtés selon le type d'aide reçue en matière de nutrition.....	32
Tableau n°18 : Répartition des enquêtés selon les autres types d'aides reçues du parrainage	32
Tableau n°19 : Type d'aide reçue pour les enfants non parrainés.....	32
Tableau n°20 : Répartition des enquêtés selon le classement par ordre prioritaire des aides reçues ...	33
Tableau n°21 : Répartition des enquêtés selon leur opinion sur l'apport du parrainage	33
Tableau n°22 : Répartition des bénéficiaires par niveau de satisfaction.....	34
Figure n°1 : Satisfaction des bénéficiaires selon le type de parrainage.....	35

Sigles et abréviations

- **BSONG** : Bureau du Suivi des ONG
- **CCFC/AD**: Christian Children Fund's of Canada/ Assemblées de Dieu
- **CCFC**: Christian Children Fund's of Canada
- **CDE**: Convention relative aux Droits des Enfants
- **CREDO** : Christian Relief Development Organization
- **CSLP**: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- **DEPE** : Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance
- **DGSONG**: Direction Générale de Suivi des ONG
- **DPEA** : Direction de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence
- **DSONG** : Direction du Suivi des ONG
- **DSRP** : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
- **EDS**: Enquête Démographique et de Santé
- **FORCE**: Focus des Organisation pour la Réalisation de la CdE (convention relative aux droits des enfants)
- **GTPE**: Groupe de Travail pour la Protection des Enfants
- **MASSN**: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
- **OIT**: Organisation Internationale du Travail
- **OMS**: Organisation Mondiale de la Santé
- **ONG**: Organisation Non Gouvernementale
- **PAN**: Plan d'Action Nationale
- **PDDEB** : Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
- **PNDS** : Plan National de Développement Sanitaire
- **SCAAD** : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
- **SMART**: Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transition
- **SPONG**: Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
- **TBS**: Taux Brut de Scolarité
- **TNS**: Taux Net de Scolarité
- **UNICEF** : United Nations Children's Fund

Résumé

Le parrainage d'enfants est considéré a priori comme un moyen de développement des enfants. Cependant face à la persistance de la pauvreté des enfants et au regard de certaines insuffisances constatées dans le système du parrainage au Burkina, il nous a semblé nécessaire d'analyser d'une part l'intervention des ONG de parrainage afin de mieux comprendre leur contribution au développement des enfants au Burkina Faso et mesurer le degré de satisfaction des bénéficiaires des actions d'ONG de parrainage d'autre part.

Cette étude expose les typologies, formes et mode d'intervention des ONG, analyse l'offre des ONG de parrainage et la demande des bénéficiaires. Elle montre que l'offre des ONG répond aux besoins des bénéficiaires dans une certaine mesure et relève les insuffisances dans la mise en œuvre des programmes de parrainage au Burkina Faso. Le travail propose des solutions d'amélioration pour une contribution plus efficace et efficiente des interventions des ONG de parrainage au Burkina Faso ; c'est en effet la mise en place, voire le fonctionnement effectif d'un cadre de concertation des ONG de parrainage et de la promotion d'un parrainage endogène.

Abstract

Child sponsorship is considered a priori as a means of child development. However, with the persistence of child poverty and under certain shortcomings in the system of sponsorship in Burkina Faso, we felt it was necessary to analyze firstly the intervention of NGOs sponsorship to better understand their contribution development of children in Burkina Faso and measure the degree of satisfaction of beneficiaries of NGO sponsoring other. This study describes the types, forms and mode of action of NGOs, NGO Analysis supply and demand sponsorship recipients. It shows that NGOs offer meets the needs of beneficiaries in some measure and identifies the shortcomings in the implementation of mentoring programs in Burkina Faso. This work proposes improvement solutions for more efficient and effective contribution of NGO sponsorship in Burkina Faso it is indeed the establishment or operation of an effective framework for consultation of NGOs and sponsorship the promotion of endogenous sponsorship.

Introduction

Au Burkina Faso, les enfants de moins de 20 ans représentent une part importante de la population avec 57% de la population totale¹. Malheureusement cette tranche de la population constitue la couche la plus vulnérable avec un indice de développement de l'enfant égal à 50,18 en 2008. Le score moyen pour l'Afrique sub-saharienne était de 36,5 pour la même période².

La situation des enfants au Burkina Faso reste préoccupante. La pauvreté demeure présente et même s'accroît à certains égards. La proportion de la population vivant dans la pauvreté dans les zones urbaines a doublé entre 1994 et 2003 même si 90% des pauvres vivent en zones rurales. (UNICEF, 2010.). La prévalence nationale de la malnutrition chronique des enfants est de 34,1% dont 11,8% de forme sévère. Elle est de 41,2% dans la région du Sahel et elle dépasse le seuil d'urgence de l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) qui est de 40%. Toutes les autres régions présentent une prévalence supérieure au seuil critique de l'OMS qui est de 30% sauf la région du centre, 13,7%. (Rapport Smart, 2011,) Au Burkina Faso, le taux net de scolarisation en 2011 était de 60,9 et celui des filles de 49,9. Le taux d'achèvement pour la même période était de 52% (Annuaire MEBA, 2011).

Malgré les efforts déployés par l'Etat Burkinabé et les progrès réalisés ces dernières années, le pays reste encore l'un des plus pauvres du monde. Il est classé 181^{ème} sur 187 selon l'Indice de Développement Humain de 2011, il est évident que beaucoup de choses restent à faire.

Face à l'ampleur de la pauvreté, des partenaires vont s'inviter dans l'action de lutte engagée par l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie des populations. C'est ainsi que les ONG de parrainage d'enfants, développent des programmes de prise en charge des enfants dans plusieurs localités du pays. Le parrainage s'intéresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à satisfaire certains besoins primaires tels la nourriture, le logement, l'habillement. Ses objectifs répondent au souci de soulager la souffrance des plus pauvres et est de ce fait souhaité et encouragé.

Toutefois la prise en charge des enfants en difficultés dans le cadre spécifique du parrainage présente des insuffisances. Sur le terrain le constat est que les ONG de parrainage donnent libre cours à leurs pratiques laissant parfois apparaître un désordre qui ne profite guère aux parrains encore moins aux enfants parrainés. Le choix des modes d'interventions, des axes d'intervention et des zones d'intervention est du ressort de chaque ONG sans concertation ni avec les autres ONG, ni avec l'Etat. La conséquence de cette inorganisation du secteur sont entre autres, la duplication des actions, le double parrainage des enfants, une concurrence sur « le marché du social », des interventions inadaptées aux besoins réels des enfants pauvres.

Il n'existe pas de textes juridiques régissant la pratique du parrainage au Burkina Faso, ni de mécanisme de suivi des activités par les services techniques du ministère de l'Action sociale et de la

¹ Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH) 2006

² UNICEF : Analyse de la situation de la pauvreté et de la vulnérabilité de l'enfant et de la femme au Burkina Faso 2010.

Solidarité Nationale (MASSN). Cette situation ouvre la porte à la critique du citoyen qui de plus en plus se montre sceptique quant à l'impact réel des ONG sur le développement des enfants. Elles sont souvent critiquées à tort ou à raison sur l'efficacité de leurs actions sur le terrain.

Les ONG de par leur nature, disposent de caractéristiques qui leur donnent un avantage par rapport aux limites de l'action des structures gouvernementales.

Cependant les faiblesses qui demeurent dans le système du parrainage continuent d'entraver l'efficacité de l'intervention des ONG de parrainage en faveur des enfants. Il s'agit, en particulier, de l'absence de dispositif juridique régissant le parrainage au Burkina Faso, de l'absence de suivi de l'action des ONG de parrainage par les pouvoirs publics normatifs, de l'absence de statistiques ni sur les ONG de parrainage ni sur les enfants parrainés, de la faible collaboration entre ONG de parrainage, de la faible collaboration des ONG de parrainage et les services publics et de la disparité des approches et méthodes d'une ONG à l'autre.

En outre, le manque d'organisation et de coordination du secteur ne permet pas de mesurer la contribution réelle des structures de parrainage au développement des enfants au Burkina Faso.

C'est fort de ces problèmes constatés que, nous nous sommes posé la question générale de recherche suivante :

Le parrainage des enfants au Burkina Faso est-il un moyen efficace de lutte contre la pauvreté des enfants ? En d'autres termes, quel est le niveau de contribution des ONG de parrainage dans le développement des enfants ?

De cette question principale de recherche, nous nous sommes posé les questions secondaires suivantes :

Quelles sont les méthodes d'intervention des ONG de parrainage d'enfants et quelle est leur contribution dans le bien être des enfants ?

Quel est le degré de satisfaction des bénéficiaires des ONG de parrainage d'enfants ?

Au regard du nombre important des structures de parrainage et du rôle important de l'Etat dans le développement des enfants au Burkina Faso :

Quel est le niveau de concertation ou de collaboration entre ONG d'une part et entre ONG et l'Etat burkinabè d'autre part ?

La présente étude s'insère dans le cadre plus global de la recherche des paradigmes nouveaux de lutte contre la pauvreté des enfants. Elle se veut une contribution à la réflexion sur les moyens de lutte contre la pauvreté et principalement celle des enfants et un outil opératoire pour les ONG de parrainage d'enfants et les pouvoirs publics dans l'organisation et le management des ONG de parrainage d'enfants au Burkina Faso. Les objectifs de cette étude sont d'une part, d'approfondir la connaissance du parrainage au Burkina Faso, et plus particulièrement les actions des ONG, leurs méthodes d'intervention et leurs bénéficiaires, d'autre part d'analyser la satisfaction des bénéficiaires du

parrainage et enfin de contribuer à une meilleure prise de conscience de la nécessité d'organiser le parrainage au Burkina Faso.

Notre démarche théorique s'appuie sur l'hypothèse principale selon laquelle :

Les ONG d'aide à l'enfance en général et celles œuvrant dans le parrainage des enfants en particulier ont un impact positif sur le bien être des enfants et de leurs familles.

Les hypothèses secondaires ont été déclinées comme suit :

La satisfaction des bénéficiaires du parrainage est étroitement liée aux méthodes d'intervention des ONG de parrainage d'enfants.

L'efficacité des interventions des ONG d'aide à l'enfance pourrait être améliorée avec la mise en place d'un système de coordination des actions inter ONG et ONG/Etat.

Le présent travail s'articule autour de deux grandes parties.

La première partie présente le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Elle fait premièrement l'état de la situation de pauvreté des enfants au Burkina Faso et des stratégies d'amélioration, et présente deuxièmement la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude.

La deuxième partie présente les résultats de l'étude. Tout d'abord elle décrit et analyse les pratiques de parrainage, la satisfaction des bénéficiaires, elle présente ensuite les contraintes du parrainage et fait des recommandations pour l'amélioration de l'intervention des ONG de parrainage au Burkina Faso.

Première partie : Cadre théorique et méthodologique

Cette première partie expose d'une part, la problématique d'ensemble de notre recherche et d'autre part, présente la méthodologie adoptée pour la conception et la réalisation de l'étude.

Chapitre 1 : Analyse de la pauvreté des enfants et stratégies d'amélioration de leur condition

Avec une croissance économique plutôt modérée au cours des dernières années, le Burkina Faso a fait des progrès dans le domaine du développement socioéconomique.

En dépit de ces progrès réalisés, le pays reste encore l'un des plus pauvres du monde, classé 181^{ème} sur 187 pays selon l'Indice de Développement Humain de 2011. En effet, environ 46% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté absolue, avec une incidence atteignant jusqu'à 69% dans le nord du pays. (Note de synthèse/ politique sociale) (Unicef, 2009,).

Pour lutter efficacement contre la pauvreté des enfants il est nécessaire d'analyser ce qui la caractérise et ses causes.

Dans ce chapitre nous ferons successivement l'analyse de la pauvreté des enfants, l'exposé des stratégies d'amélioration de la situation des enfants et une présentation de l'intervention des ONG au Burkina Faso.

1. Analyse de la pauvreté des enfants

Le rapport de l'UNICEF³ Burkina Faso en 2010, nous propose une explication de la situation des enfants au Burkina Faso. Ce rapport fait une revue et une analyse du bien-être, de la vulnérabilité de l'enfant et des inégalités dans le pays à travers une approche holistique et multidimensionnelle (économique, sociale, culturelle, politique) basée sur les droits fondamentaux. Les auteurs tentent de faire une analyse qui va au-delà des indicateurs immédiats de la pauvreté des enfants, pour en examiner les causes secondaires et sous-jacentes. Cette analyse fait ressortir les caractéristiques et les déterminants de la pauvreté des enfants au Burkina Faso et met à jour un indice de pauvreté des enfants. Au total sept (7) caractéristiques ont été identifiées. Il s'agit de la pauvreté monétaire, de la santé, la nutrition des enfants, l'eau et l'assainissement, le VIH-SIDA, l'éducation et la protection des enfants.

³ L'UNICEF Burkina Faso, 2010. Analyse de la situation de pauvreté et de vulnérabilité de l'enfant et de la femme au Burkina Faso

1.1 Quelques caractéristiques de la pauvreté des enfants

1.1.1 La santé des enfants

Malgré des progrès significatifs dans plusieurs domaines ces dernières années, plus d'un enfant sur six meurent avant l'âge de cinq ans au Burkina Faso et on enregistre 125.000 décès chaque année. La grande majorité des enfants meurent encore à domicile (70%) et de maladies qui sont en grande partie évitables. Selon des sources sanitaires, 7 enfants sur 10 meurent de maladies évitables : les infections respiratoires aiguës, le paludisme, et la diarrhée. Les principales causes de la mortalité infanto-juvénile sont la pneumonie (24%), le paludisme et autres infections (21%), la diarrhée (19%), les causes néonatales (18%), le VIH/SIDA (4%) et la rougeole (3%). Toutefois la malnutrition est considérée comme une cause sous-jacente d'un tiers des décès des enfants. (Unicef, 2010).

1.1.2 La nutrition des enfants

En 2009, plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans souffraient de retard de croissance au Burkina Faso, soit environ 1.000.000 d'enfant, bien que cela représente une baisse sur le taux de 2003 qui était de 43%. (Unicef, 2010). En 2011, La prévalence de la malnutrition aiguë au Burkina Faso était passée de 11,3% en 2009 à 10,2% dont 2,4% de forme sévère. Selon la région elle varie de 5,5% à 13,1%. A l'exception des régions du Centre, du Centre Sud, des Hauts Bassins et du Plateau Central, les autres régions, ont une prévalence de la malnutrition aiguë supérieure ou égale à 10% qui constitue le seuil critique de l'OMS définissant l'endémie sévère. Cependant, on observe une diminution dans les autres régions, sauf dans la Boucle du Mouhoun et au Centre Nord. Cette diminution va de 0,2% au Centre Sud à 5,1% au Centre en 2011. L'amélioration de l'état nutritionnel des enfants pourrait s'expliquer par le renforcement des actions préventives à travers la contractualisation avec les ONG et associations, le dépistage de la malnutrition aiguë avec l'implication des communautés et enfin par l'amélioration de la prise en charge de la malnutrition aiguë selon le protocole national (SMART, 2011).

1.1.3 L'éducation des enfants

Selon le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) Le taux net de scolarisation primaire (TNS) est passé de 34,9% en 1997/1998 à 57,9% en 2008/2009 soit une augmentation d'environ 23 points de pourcentage. De même, les derniers chiffres montrent que le taux brut de scolarisation (TBS) primaire a atteint 74,9% en 2009/10, en hausse par rapport au taux de 44% en 2000/01. Le taux net de scolarisation des filles au primaire est de 54,5%, par rapport à 61,3% pour les garçons, en 2008/2009. L'analyse au niveau régional révèle que les régions comme le Centre, les Hauts Bassins et le Centre-Ouest ont des taux plus élevés que les régions de l'Est, du Sahel et du Centre Nord. Les régions où les TBS et TNS au primaire sont les plus faibles sont aussi les régions où les TBS et TNS au premier cycle du secondaire sont les plus faibles.

Les différents écrits sur la situation de la scolarisation au Burkina Faso, sont unanimes sur le fait que le taux de scolarisation est relativement lié au niveau de vie de ménage. « Au niveau secondaire, la disparité est particulièrement forte dans les villes au Burkina Faso où un enfant sur huit va à l'école dans les ménages les plus pauvres contre la moitié des enfants dans les familles les plus riches » (Unicef, 2010.).

1.2 Indice de développement de l'enfant

L'indice de développement des enfants est un indicateur synthétique simple du bien-être des enfants à travers trois indicateurs. Il est similaire à l'Indice de Développement Humain (IDH), sauf qu'il s'applique uniquement pour les enfants. L'indice est une combinaison du taux net de non-scolarisation au primaire, un indice du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux des enfants de moins de cinq ans ayant une insuffisance pondérale. L'indice est calculé en utilisant une moyenne arithmétique simple et se mesure sur une échelle de 0 à 100. Lorsque la valeur de l'indice tend vers zéro, cela implique que les enfants connaissent un faible niveau de privation mais quand il est proche de 100, la privation est majeure.

Au Burkina Faso, l'indice de développement de l'enfant est égal à 50,18 dans la dernière publication de l'Indice de 2008. Le score moyen pour l'Afrique sub-saharienne était de 36,5 pour la même période, montrant un niveau moyen inférieur de la privation. La pauvreté des enfants est principalement déterminée par celle des ménages dans lesquels ils vivent, et ensuite par le niveau de vie de la communauté de l'enfant et le pays tout entier. Cependant on apprend que la pauvreté d'un ménage n'est pas nécessairement un proxy de la pauvreté d'un enfant, un ménage pauvre pourrait encore être capable de favoriser un(e) enfant et veiller à ce qu'il/elle ne vive pas dans la pauvreté, de même les ménages non-pauvres pourraient négliger un(e) enfant qui y vit. Néanmoins, il est reconnu qu'une plus grande proportion d'enfants que d'adultes vivent dans des ménages pauvres puisque ces derniers ont généralement un plus grand nombre d'enfants. Les régions où l'incidence de la pauvreté est plus élevée sont généralement rurales et où la principale activité est l'agriculture, donc basée sur le secteur primaire. Ces activités se caractérisent par des rendements faibles et précaires et donc les effets retours sont très variables et incertains. (Unicef, 2010).

2. Stratégies d'amélioration des conditions de vie des enfants

L'Etat Burkinabè, dans le but de mettre en place un dispositif cohérent de protection de l'enfant et du respect des droits de l'enfant, a ratifié plusieurs instruments internationaux et adopté au niveau national des textes qui régissent les différentes formes de prise en charge des enfants.

2.1 Instruments juridiques

Instruments internationaux

On peut citer :

- La convention relative aux droits des enfants du 20 novembre 1989, ratifié par le Burkina Faso le 23 Juillet 1990 ;
- la convention de la Haye relative à l'adoption d'enfants du 29 Mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, ratifié par le Burkina le 11 Janvier 1996 ;
- la convention de la Haye du 25 Octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ;
- la convention N°138 de l'Organisation Internationale de Travail (OIT) sur l'âge minimum à l'emploi de 1997 et celle n° 182 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants de 2001. (à placer dans la catégorie des documents internationaux).

Instruments régionaux

- la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant de Juillet 1990, ratifié par le Burkina le 08 juin 1992 ;
- le protocole additionnel à la convention visant à réprimer et punir la traite des personnes en particulier, des femmes et des enfants, signer le 15 décembre 2000 et ratifié le 15 Mai 2002 (préciser la dimension dudit protocole) ;
- le protocole facultatif à la convention relative aux droits de l'enfant signé le 16 novembre 2001 et ratifié le 31 mars 2006, relative à la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Instruments nationaux

- Du kiti N°AN VII-0319/FP/SAN-AS/SEAS du 18 mai 1990 portant placement et suivi d'enfants et son arrêté conjoint N°33-01-SAN-ASF/MIJ/MREX portant modalité d'application ;
- Du kiti N°AN IV-210/CNR/EFSN du 26 décembre 1986 fixant la tutelle d'orphelinat, d'institutions d'accueil et de garde d'enfants orphelins ou abandonnés ;

- De l'arrêté conjoint N°93-001 /FP/SAN-AS/MJ/MREX du 10 janvier, règlementant le placement en vue de l'adoption ;
- En décembre 1991, l'Etat burkinabè a adopté un plan d'action national pour l'enfance (PAN Enfance). Ce plan a été révisé en 1993 pour prendre en compte le « consensus de Dakar ».

2.2 Les documents et programmes

Le Burkina Faso a adopté un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), connu localement sous le titre de Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Le premier DSRP couvrait la période 2000-2003, tandis que le deuxième DSRP, initialement prévu pour la période 2004-2006, a été prorogé jusqu'en 2010. La Stratégie de Croissance Accélérée et Développement Durable 2011-2015 est venue remplacer le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

Selon l'UNICEF, le cadre des politiques définies dans les deux CSLP (1 et 2) est adapté à la situation sous-jacente de pauvreté des enfants du pays. Il se caractérise par une forte priorité accordée aux soins de santé primaire et à l'éducation de base, et notamment par des engagements en faveur de l'amélioration de l'offre et la qualité des services et à la réduction graduelle des barrières physiques et financières qui entravent l'accès aux services. Ces priorités sont en harmonie avec les stratégies sectorielles déjà élaborées dans les domaines de la santé et de l'éducation, plus précisément le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS). Néanmoins, elle reconnaît qu'en terme d'opérationnalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté, des mesures à la fois plus approfondies et mieux ciblées sont requises pour améliorer l'équité en matière d'accès aux services de santé, tout en assurant le financement adéquat de ces services, surtout au niveau primaire.

Au niveau Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, deux directions pour la prise en charge des enfants ont été créées : il s'agit de la direction de la protection de l'enfance et de l'adolescence (DPEA), et de la direction de l'Encadrement de la petite enfance DEPE). Elles ont pour mandat d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques favorables à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent au Burkina Faso.

Dans cette même logique, diverses formes de prise en charge tel le parrainage, le placement et les adoptions ont été développées.

Selon le Plan d'Action National (PAN) pour la protection des enfants privés de famille 2011-2013, on dénombre au compte du système de placement d'enfants (pouponnières et orphelinats), 65 structures d'accueil au Burkina Faso. Ces structures existent depuis 1931 et accueillent des enfants abandonnés, des orphelins, des enfants handicapés physiques ou mentaux.

Selon le plan suscité, la question de l'adoption est un sujet d'actualité au Burkina Faso et l'Etat développe des stratégies d'information, de communication et de renforcement des capacités d'intervention des travailleurs sociaux à l'accompagnement des familles postulant à l'adoption. Il note néanmoins un faible engouement pour l'adoption nationale compte tenu de l'insuffisance d'information

et aussi à cause des préjugés et de pesanteurs socioculturelles. L'adoption internationale est organisée en partenariat avec 25 organismes agréés pour l'adoption sur la base d'un protocole de partenariat. Entre 2005 et 2009, 381 enfants ont été adoptés sur le plan international.

Quant au parrainage, le PAN 2010 rapporte qu'il rencontre des problèmes dans la pratique. Il note la présence de nombreuses associations et ONG qui exercent dans ce domaine sans pour autant avancer de chiffres. Il fait remarquer l'absence de textes réglementaires qui laisse la latitude aux organisations sur leur mode d'intervention (MASSN, 2010).

Au Burkina Faso, « *ce ne sont pas les actions de lutte contre la pauvreté qui font défaut* » (Sawadogo, 1997.). Ce qui manque, « *c'est surtout une ligne directrice qui maximise le produit combiné des différentes interventions et limite autant que possible les redondances. Ce qui manque aussi, c'est parfois la liberté si ce n'est l'engagement, des ressources humaines locales à définir leur politique conformément à une perception endogène des problèmes à résoudre* ». (Sawadogo, 1997) La définition d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et l'encadrement du domaine spécifique des enfants par des lois et des structures spécialisés semblent démentir ces propos de Sawadogo. Cependant sur le terrain, le constat lui donne raison. Ouédraogo, note que sur le terrain « *les acteurs donnent libre cours à leurs pratiques, laissant parfois apparaître un désordre qui ne profite guère aux parrains encore moins aux enfants parrainés* », (Ouédraogo, 2005.) le MASSN vient renchérir ces propos en disant que « *cette liberté dans le fonctionnement (des structures de parrainage) n'est pas sans poser préjudice aux enfants, aux familles, aux partenaires financiers, aux différents acteurs dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Force est de reconnaître que l'organisation actuelle du parrainage ne permet pas d'avoir un impact sur les résultats* » (MASSN, 2010.).

2.3 Le concept de parrainage d'enfants

Le parrainage est défini par le MASSN comme une forme de soutien et de protection bénévolement accordée à un enfant en raison de situation particulières ou en prévision de situations difficiles. (MASSN, 2010). Elle concerne de ce fait des enfants qui ont essentiellement des besoins non satisfaits dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, etc. Pour Saury. H, cité par Ouédraogo, initialement le parrainage était considéré comme une institution de tradition religieuse qui a sa place dans le droit canonique. Il entraîne une affinité spirituelle entre parrain/marraine et le filleul/filleule au point d'être une cause prohibitive de mariage religieux. Dans un esprit laïc cela pourrait s'instituer pour être un procédé législatif original en vue d'assurer à l'orphelin ou à l'enfant abandonné le « nid » qu'il peut avoir perdu. (Ouédraogo, 2005). L'idée du parrainage développé par les ONG ne s'éloigne pas de ces définitions. Il s'agit en effet d'un engagement pris par un parrain ou une marraine d'apporter une aide régulière à un enfant dans le besoin. Cet engagement se traduit par le versement d'une cotisation définie en faveur de son filleul(e) à la structure en charge d'organiser le parrainage. Il implique dans la plus part des cas l'entretien d'une relation avec son filleul (e) dans le but de l'accompagner tout au long de son développement. Cette relation se traduit par les échanges de lettres, les visites de parrain, les

cadeaux au filleul(e) ou à la communauté. Le parrainage est régi par des principes définis selon chaque ONG. Il s'agit par exemple de l'interdiction de communiquer son adresse personnelle au filleul (e) et vice versa, de demander une dérogation spéciale quand le parrain désire parrainer son filleul(e) au-delà de l'âge limite fixé.

3. Intervention des ONG au Burkina Faso

3.1 Cadre juridique

Selon la Loi N°10/92/ADP portant Liberté d'association, est considérée comme une association étrangère ou Organisation Non Gouvernementale (ONG) toute association qui a son siège ou son principal établissement situé à l'extérieur du Burkina Faso ou celle dont l'organe dirigeant est essentiellement constitué d'étrangers ou enfin celle dont 75% au moins de membres fondateurs sont de nationalité étrangère.

L'association étrangère peut être reconnue d'utilité publique dans les mêmes conditions que celles exigées pour les associations burkinabé. Les ONG et Associations de développement sont définies au plan fiscal comme des organisations à but non lucratif qui participent à la mise en œuvre des politiques de développement du Gouvernement. Elles accomplissent des missions de services publics dévolues normalement à l'Etat. Du fait de leur contribution à l'accomplissement des missions de service public elles bénéficient suivant les accords signés avec l'Etat de faveurs fiscales pour leurs investissements au profit des populations.

Un collectif d'ONG a été créé en 1975, sous la dénomination de Secrétariat Permanent des ONG (SPONG), afin de coordonner les activités de ses membres.

Le Bureau de suivi des ONG (BSONG), organe administratif créé en 1984 est placé sous la tutelle du ministère des Finances, et a pour mission de faciliter les démarches des ONG en constituant une interface avec les structures administratives locales. Par manque de moyens financiers, son rôle se limite dans les faits à un suivi éloigné des activités des ONG (suivi de la demande de reconnaissance officielle, compilation de l'information). Devenu respectivement en 2002 et en 2006 DSONG et DGSONG, il reste néanmoins l'interlocuteur principal des bailleurs de fonds étrangers.

Les ministres chargés de l'économie et du développement ont un droit de contrôle sur les activités des associations reconnues d'utilité publique, afin de s'assurer de leur conformité avec les programmes nationaux de développement.

Les services déconcentrés dudit Ministère ont pour mission de dresser un inventaire des réalisations menées par l'ensemble des intervenants étatiques et privés. Le manque de moyens matériels, financiers et humains empêche ces directions de mener réellement ce travail ou, du moins, de le rendre accessible à tout requérant.

Au regard de l'effort d'organisation engagé par l'Etat, le problème semble maintenant se poser au niveau de la reconnaissance de ces structures par les acteurs concernés. Les résultats de l'étude sur

« la prise en compte des droits socioculturels des enfants dans le système parrainage » (Ouédraogo, 2005,) nous informe que 87,71% des structures de parrainage d'enfants enquêtées affirment qu'il n'existe pas de textes sur les ONG de parrainage d'enfants au Burkina Faso, 8,57% n'ont cité que le MASSN et 5, 72% affirment ne rien savoir de ces textes.

3.2 Investissements

Selon le SPONG citant la DSONG en 2004 et 2006 184 ONG⁴ ont investi 61 025 629 793 F CFA contre 466 406 527 914 FCFA des CSLP soit 13,08%.

Une étude du SPONG sur 196 ONG, révèle qu'entre 2004 et 2009, elles ont apporté sur la période environ 165 791 843 643 FCFA dont les investissements s'élèvent à 103 437 531 248 FCFA. En 2010, une enquête du SPONG sur 23 de ses membres donne les contributions suivantes:

16 575 521 188 F CFA mobilisés dont 3 590 419 698 F CFA affectés au fonctionnement.

1391 emplois entretenus (27 expatriés) pour un montant de 1 031 147 171 F CFA dont 872 816 804 F CFA pour les nationaux et 158 330 367 F CFA pour les expatriés.

Au total 150 projets (112 en cours) exécutés au profit de 1 662 462 bénéficiaires. L'accent étant mis sur les secteurs de la santé, la sécurité alimentaire et l'éducation.

Nous retenons que les auteurs ont démontré l'existence de la pauvreté en générale et celle des enfants en particulier au Burkina Faso, mais que peu d'entre eux ont abordé la question de la contribution des ONG de parrainage dans la lutte contre cette pauvreté. Ainsi nous avons choisi de nous interroger sur la contribution des ONG de parrainage au développement des enfants au Burkina Faso.

⁴ Il est à noter qu'il ne s'agit pas spécifiquement des ONG de parrainage mais d'un échantillon d'ONG intervenant au Burkina Faso.

Chapitre 2 : Méthodologie de la recherche

Ce chapitre décrit la méthode que nous avons utilisée dans le cadre de cette recherche. Elle présente la stratégie de recherche utilisée, la population cible, les outils de collecte et d'analyse des données.

1. Stratégie de recherche

Notre stratégie de recherche pour comprendre la contribution des ONG de parrainage se veut descriptive et s'inscrit dans une logique d'approche qualitative.

Dans l'approche qualitative, N'DA, dit que, le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier intéressant et ambitionne de comprendre le phénomène et non de le démontrer, de prouver, de contrôler quoi que ce soit. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description, de l'interprétation et de l'appréciation du milieu et du phénomène tels qu'ils se présentent ; l'intention de la recherche est de reconnaître, de nommer, de découvrir, de décrire les variables et les relations découvertes, et par là, de comprendre une réalité sociale complexe et mal connue. (N'DA .2006)

Après avoir observé la situation de pauvreté des enfants de notre pays et constaté les stratégies développées aussi bien par l'Etat que les structures privées pour réduire la pauvreté, quelle est la contribution des ONG de parrainage au développement des enfants au Burkina Faso? Nous sommes parties de l'hypothèse principale selon laquelle : Les ONG d'aide à l'enfance en général et celles œuvrant dans le parrainage des enfants en particulier ont un impact positif sur le bien-être des enfants et de leurs familles.

Deux variables principales soutiennent cette hypothèse. D'une part la variable indépendante «intervention des ONG de parrainage d'enfants » et d'autre part la variable dépendante « bien être des enfants ».

Dans le but de collecter de l'information utile et pertinente pour répondre à notre question de départ, nous avons procédé à l'élaboration d'outils de collecte, de traitement et d'analyse des données.

2. Population cible

La population cible entendue comme étant un ensemble de sujets ou d'éléments faisant partie de la population, représente l'ensemble de sujets ou d'éléments qui sont accessibles au chercheur.

Les ONG de parrainage d'enfants ont constitué une partie de notre population cible. Elles ont la particularité de produire pour notre étude des informations sur les stratégies d'intervention, les moyens financiers mobilisés pour l'atteinte des objectifs, etc.

L'autre partie de notre population cible a été celle des enfants parrainés, des parents des enfants parrainés et des responsables du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN).

3. Echantillonnage

3.1 Les ONG

Notre recherche devrait en principe couvrir toutes les ONG de parrainage d'enfants au Burkina Faso une partie de notre population cible. Mais nous avons rencontré des limites objectives de temps, de moyens matériels et financier, ce qui nous a amené à limiter notre champ d'investigation à quatre localités deux urbaines et deux rurales. Nous nous sommes intéressés à trois ONG de parrainage toutes basées à Ouagadougou mais intervenant dans d'autres localités du pays.

Le choix de ces ONG a été fait sur la base d'une part, de la facilité d'accès que nous avons vis à vis de ces ONG et aussi à cause de leurs philosophies d'intervention différentes les unes des autres. Il s'agit des ONG plan Burkina qui développe une approche communautaire, de Christian Children's Fund of Canada (CCFC) qui elle aussi développe depuis peu une approche communautaire mais faisant tout de même du développement individuel envers les parrainées et de l'ONG Compassion qui elle est dans une logique de développement individuel.

3.2 Les enfants parrainés

Notre échantillon est composé de 43 enfants dont l'âge est compris entre 11 et 18 ans. Ces enfants sont inscrits dans les registres de deux ONG de parrainage que nous avons ciblées et étudiées. Ce choix se justifie par deux principales raisons. D'une part, que l'enquêté soit à mesure de répondre personnellement au questionnaire et d'autre part, étant donné que les ONG recrutent les enfants entre 3 et 8, ans nous avons voulu que les enquêtés aient une certaine ancienneté dans la structure. Nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage probabiliste pour constituer l'échantillon des enfants. Cela signifie que tous les enfants de 12 à 18 ans ont eu la même probabilité d'appartenir à l'échantillon. Les enfants qui composent notre échantillon ont eu une probabilité connue de faire partie de l'échantillon.

3.3 Les parents d'enfants parrainés

Pour le choix des parents d'enfants parrainés, la seule condition était d'avoir son enfant inscrit dans une des ONG ciblées.

Nous avons utilisé la même méthode d'échantillonnage probabiliste pour constituer l'échantillon des parents. Tous les parents qui composent notre échantillon ont eu la même probabilité connue d'appartenir à l'échantillon.

3.4 Les personnes ressources

La méthode d'échantillonnage non probabiliste a été utilisée pour choisir les responsables d'ONG et du MASSN. Il s'agissait de trouver la personne habilitée à répondre à nos questions. Dans les 3/4 des cas le choix s'est porté sur le chargé de parrainage.

4. Outils de collecte de données

S'agissant d'une étude descriptive, nous avons opté, pour les méthodes de collecte de données suivantes : le questionnaire pour les enfants parrainés et leurs parents, l'entretien semi-directif pour les responsables des ONG et les responsables du MASSN. L'observation et la recherche documentaire ont été aussi utilisées.

4.1 Le questionnaire

Dans le cadre de notre étude, deux questionnaires différents ont été administrés. L'un aux enfants parrainés et l'autre aux parents des enfants parrainés. Les informations recueillies portent sur l'environnement familial des enquêtés, la nature des aides reçues du parrainage et l'appréciation des bénéficiaires de l'aide reçue des ONG de parrainage. Nous avons au total administré 73 questionnaires dont 43 aux enfants parrainés et 30 aux parents des enfants parrainés.⁵

4.2 L'entretien

Nous avons dans le cadre de la collecte des données utilisé l'entretien dit semi-directif. L'entretien semi-directif constitue un cadre où l'enquêteur fixe des zones d'exploration et décide de traiter un certain nombre de sujets dans un ordre qu'il a défini au préalable. Et pour cela, nous avons utilisé un guide d'entretien qui précise l'ensemble des thèmes à traiter ainsi que leur enchaînement.

Cet outil a été administré aux personnes ressources des ONG de parrainage et du MASSN. Cette technique (entretien semi - directif) a beaucoup contribué à produire des données qualitatives sur la problématique de la contribution des ONG de parrainage au développement des enfants au Burkina Faso.

Les thèmes abordés portaient essentiellement sur les axes d'intervention des ONG, leurs pertinences, la connaissance et l'appréciation de l'environnement juridique et institutionnel des ONG de parrainage d'enfants.

4.3 L'observation

L'approche par observation est venue en complément à l'enquête par questionnaire et par entretien. Elle s'est faite en grande partie lors de notre stage dans les ONG Compassion Burkina Faso et à CCFC/AD.

Prenant en compte la recommandation selon laquelle « l'observation sans armes est vide, l'observation trop armée n'apprend rien, c'est à vous de construire ce que vous devez vérifier. On n'observe pas sans référence, sans point de repères (Beaud et Weber, 2003), nous avons élaboré une grille d'analyse qui nous a permis de définir les grandes catégories de recueil de l'information. Ces grandes catégories ont été entre autres, l'interaction entre bureaux nationaux et bureaux de terrain des ONG, les actions des ONG, la situation des bénéficiaires. L'approche d'observation nous a conduit à réadapter notre

⁵ Voir en annexe l'exemplaire du questionnaire administré

programme de stage afin de pouvoir être plus proche de nos centres d'observation. Ainsi nous sommes intéressées aux enquêtes que réalisaient Compassion et CCFC lors de nos différents passages dans leurs structures, aux séances d'audit des bureaux terrain, aux sorties de suivi de réalisation d'ouvrage, aux rencontres de travail entre bureaux nationaux et bureaux terrain et aux activités regroupant les enfants parrainés. Toutes ces occasions nous ont permis d'affiner notre problématique et d'apporter des réponses concrètes à certaines de nos interrogations.

4.4 La recherche documentaire

Nous avons exploité plusieurs documents et sources d'information relatifs au développement des enfants, à l'intervention des ONG et principalement celle de parrainage d'enfants. Des ouvrages, des mémoires, des rapports d'institution, des textes de lois, des résultats d'études et des articles ont tous contribué à fixer notre problématique.

5. Analyse des données

Après la collecte des données, nous avons utilisé un logiciel de traitement des données Excel pour la codification. Une grille d'analyse en relation avec les hypothèses et la question de recherche a été élaborée pour l'analyse des données collectées.

6. Difficultés rencontrées

6.1 La gestion du temps

Nous avons été sur le terrain, confronté à une difficulté de temps. En effet, pendant notre stage, il nous a été difficile de mener les enquêtes au regard des différentes tâches qui nous avaient été confiées. C'est alors après le stage que nous avons commencé les enquêtes avec les enfants, les parents et aussi les personnes ressources. Nous n'avions plus qu'un mois pour cela avant le retour à l'université. Cette situation, nous a contraint à limiter notre échantillon d'enquête et ne nous a pas permis de rencontrer, comme nous l'avions souhaité au départ plus d'enquêté du milieu rural.

6.2 La documentation disponible sur le sujet

L'accès à la documentation a été difficile voire impossible auprès de certaines ONG. En réalité, nous sommes considérées comme une étrangère qui en plus s'interroge sur l'efficacité des ONG de parrainage. Une certaine méfiance à notre égard, ne nous a pas permis d'accéder à certains documents. Aussi nous avons remarqué qu'il ya très peu d'écrits sur le sujet des ONG de parrainage d'enfants. A la bibliothèque de l'université Senghor nous avons trouvé très peu de documents sur les enfants et pratiquement rien sur les ONG de parrainage d'enfants.

En résumé, cette étude se veut descriptive avec une population cible axée sur les différents acteurs du parrainage d'enfants à savoir les enfants, les parents, les ONG de parrainage et le MASSN. Elle utilise quatre principaux outils de collectes de données qui sont le questionnaire, le guide d'entretien, la

recherche documentaire et l'observation. L'analyse des données a été faite avec le logiciel Excel. Cette démarche méthodologique qui n'a pas été sans difficultés a fourni des résultats qui seront présentés dans le chapitre suivant.

Deuxième partie : Résultats et analyse des données

Cette partie expose les résultats de notre étude portant sur « Intervention des ONG de parrainage et satisfaction des bénéficiaires au Burkina Faso ». Nous évoquerons premièrement les typologies et formes de parrainage rencontrées au Burkina Faso. Ensuite, nous dresserons le profil des bénéficiaires des actions ou de l'intervention des ONG de parrainage d'enfants, puis le degré de satisfaction exprimé. Enfin, nous présenterons les contraintes du parrainage et ferons des recommandations à l'endroit des acteurs. Cette partie, sans le dire, évoque les questions théoriques entre l'offre et la demande du parrainage d'enfants au Burkina Faso.

Chapitre 3 : Description et analyse du parrainage au Burkina Faso

Ce chapitre expose d'abord les types et formes de parrainage couramment rencontrés au Burkina Faso, ensuite présente les axes et moyens d'intervention des ONG de parrainage.

1. Typologie des parrainages au Burkina Faso

On identifie deux principaux types de parrainage. Le parrainage axé sur le développement individuel et le parrainage axé sur le développement communautaire.

1.1 Le parrainage axé sur le développement individuel

Le parrainage de développement individuel est un type de parrainage dont l'intervention de l'ONG est orientée uniquement ou prioritairement vers l'enfant parrainé. Ces ONG mènent très peu d'actions au profit de la communauté d'appartenance de l'enfant parrainé. Même si elles construisent souvent des infrastructures à caractère communautaire comme des forages, les salles de classe, leurs réalisations visent la satisfaction d'un besoin spécifique des enfants parrainés. Ce type n'exclut pas des actions au bénéfice de la famille directe de l'enfant (ses frères et ses parents) mais reste orienté sur l'enfant lui-même. Les tenants de ce type, partent du principe qu'il existe plusieurs intervenants dans le domaine du développement et qu'il est préférable que chacun se spécialise dans un domaine particulier laissant un champ libre à l'autre pour ses actions.

Dans ce type de parrainage, le parrain entretient des relations avec son filleul grâce aux lettres écrites de façon périodique et des échanges de photos. L'enfant est suivi par un encadreur ou moniteur afin de collecter des informations sur l'évolution sociale et intellectuelle de l'enfant. Ces informations sont traitées et envoyées de façon régulière au parrain de l'enfant. Un dossier est ouvert à cet effet sur l'enfant et est régulièrement mis à jour. Le parrain ainsi, peut suivre l'évolution de son filleul et au besoin demander des explications face à des contreperformances ou défaillances de l'enfant.

Les avantages d'un tel type de parrainage c'est que les activités sont quasiment orientées vers les enfants parrainés et ont l'avantage d'avoir des résultats immédiats et concrets sur les enfants parrainés.

Les limites d'un tel type de parrainage c'est qu'il devrait se faire dans un milieu où les infrastructures de base existent. Ce qui n'est pas toujours le cas dans toutes les localités du pays surtout en milieu rural, où la pauvreté est encore plus grande.

A l'inverse du parrainage axé sur le développement individuel, un autre type de parrainage prend du terrain ces dernières années au Burkina Faso. Il s'agit du parrainage axé sur le développement communautaire dont le principe est l'opposé de celui dont nous venons d'évoquer.

1.2 Le parrainage axé sur le développement communautaire

Le parrainage axé sur le développement communautaire est un type dont les principes reposent sur les notions de développement intégré. Les tenants de cette forme de parrainage partent du principe que si l'environnement global de l'enfant objet du parrainage est amélioré, alors ce dernier au même titre que les autres enfants bénéficiera des retombées. Pour ces ONG, les actions sur le terrain sont orientées vers les infrastructures, forage, centre de santé, salles de classes et aussi des actions de renforcement de capacité. Ce type d'intervention soutient directement les efforts de l'Etat burkinabé dans l'amélioration de l'accès au service sociaux de base en mettant à la disposition des populations les infrastructures qui manquent souvent à une commune ou une province.

Les avantages d'un tel type de parrainage résident d'une part dans le fait que le souci d'égalité entre les enfants est levé. «Quand nous donnons des fournitures scolaires ou de la nourriture, c'est pour toute la communauté. Notre action ne s'oriente pas vers les enfants parrainés uniquement ». Propos du directeur de parrainage d'une ONG développant un parrainage communautaire. Cet avantage a été relevé par le chargé du parrainage d'une autre ONG dans cette même logique de développement communautaire en ces termes : « *le parrainage communautaire évite les discriminations et respecte mieux les droits des enfants* ». D'autre part, la communauté bénéficie des retombées des actions de l'ONG ce qui facilite l'ancrage des actions de développement.

Une des contraintes d'un tel type de parrainage réside dans le fait que les actions nécessitent de grands moyens difficiles de plus en plus à trouver.

Notons que le parrainage axé sur le développement communautaire est pratiqué de plus en plus par des ONG qui étaient autrefois des praticiens du parrainage axé sur le développement individuel tel que les ONG Plan et CCFC.

L'inconvénient de ce type d'intervention réside dans le fait que les enfants parrainés ne profitent pas directement des bénéfices de leur parrainage. Ils sont parrainés pour que tout le village ou la commune en profite ! Ce qui a fait dire à Ouédraogo que cette forme de parrainage « ...est bien indiquée pour les campagnes où les biens et services sont rares ». (Ouédraogo. 2005). Aussi, les actions menées sont-elles souvent méconnues des parrainés eux-mêmes qui s'attendent à profiter directement du parrainage. Ils ne voient plus un intérêt à se prêter aux exigences du parrainage, comme la prise de photo, les mises à jour des dossiers individuels. Selon le directeur de parrainage d'une ONG de parrainage axé sur le développement communautaire, « *la collaboration avec les populations devient*

de plus en plus difficile. Des parents refusent de faire parrainer leurs enfants parce qu'ils n'obtiennent aucun bénéfice direct du parrainage. Quand nous donnons de l'argent au ministère de la santé ou de l'enseignement pour des activités, le parent ne peut pas savoir que l'infirmier ou l'enseignant a pu faire son travail grâce au soutien de l'ONG ».

Ces deux types de parrainage loin de s'exclure sont complémentaires. Les ONG travaillant dans une logique de développement individuel et celles dans une de développement communautaire devraient pouvoir sur le terrain harmoniser leurs actions pour atteindre les objectifs de développement des populations. Pendant que les unes favorisent l'accessibilité des populations aux infrastructures et services de base, les autres œuvrant dans une logique de développement individuel ciblent les plus nécessiteux « les plus pauvres parmi les pauvres » afin de leur apporter l'aide nécessaire pour leur développement. Malheureusement sur le terrain la complémentarité n'est pas d'actualité. Chaque ONG évoluant dans sa logique d'intervention et s'attribuant le mérite d'avoir les meilleures méthodes de développement des populations. Cette situation crée une méfiance et une concurrence entre ONG faisant constater à un chargé de parrainage d'une ONG à caractère communautaire, « *si nous sommes sur le terrain avec une autre ONG (travaillant dans la logique du développement individuel) les parents préfèrent aller chez elle pour avoir du concret* ». Cette situation révèle du même coup une contrainte majeure de l'intervention des ONG de parrainage qui est l'inadaptabilité des programmes aux besoins des populations. La plupart des ONG déroulent de programmes identiques partout dans le monde où elles interviennent. Cette situation ne favorise pas la prise en compte des besoins spécifiques d'un pays où davantage d'une localité à l'autre du pays et limite de ce fait l'intervention de certaines ONG soit en milieu rural soit en milieu urbain si ce ne sont pas des aides inadaptées qui sont proposées.

Si au Burkina Faso on rencontre deux types de parrainage, combien de formes de parrainage peut-on en décliner ?

2. Les formes de parrainage

Plusieurs formes de parrainage sont développées au Burkina Faso⁶. On peut distinguer quatre grandes formes qui sont : le parrainage à caractère laïc, le parrainage à caractère religieux, le parrainage partiel et le parrainage intégral. Notons que ces deux dernières formes peuvent être laïques ou religieuses. Cette remarque fait dire qu'en réalité il n'y a que deux formes (partielle et intégrale) mais pour les besoins de la précision et pour le cas spécifique du Burkina Faso nous en évoquerons les quatre.

2.1 Le parrainage à caractère laïc

Il s'agit d'une forme de parrainage qui ne fait pas d'aucune religion. Elle est pratiquée par exemple par des ONG comme « *Plan Burkina Faso* » et « *Save the Children* ». Cette forme de parrainage a des critères de sélection et de choix des parrains, du personnel et des enfants, exempts de toutes considérations religieuses. Aussi, leurs programmes n'intègrent pas des aspects spirituels tels qu'une éducation religieuse. Enfin, les textes fondateurs ne font pas allusion à une quelconque religion.

2.2 Le parrainage à caractère religieux

Il s'agit d'une forme de parrainage fortement ancrée dans la religion ou ses principes. La religion constitue la base et le motif de ces parrainages. Elle imprègne les interventions des ONG exerçant dans cette logique. Les parrains sont recherchés parmi les adeptes de cette religion et le personnel aussi. Les programmes développés par ces ONG intègrent la dimension religieuse. Les enfants par contre sont recrutés sans aucune discrimination religieuse. Ces derniers sont soumis à toutes les activités de l'organisation y compris celles purement religieuses ou à connotation religieuse. Les textes fondateurs sont inspirés des livres de référence de la religion du fondateur (christianisme, islam...).

Les organisations qui développent cette forme de parrainage sont très souvent fondées par une personnalité ou un leader religieux.

2.3 Le parrainage partiel

Il s'agit d'une forme de parrainage qui prend en compte un aspect des besoins des enfants parrainés. Elle est caractérisée par des actions ponctuelles à l'endroit des enfants parrainés : par exemple des dons de fournitures à chaque rentrée scolaire, de vivres ou de vêtements, etc. Elle est dans la grande majorité développée par des associations locales, des structures publique et privée. Les promoteurs de cette forme de parrainage visent un résultat à la fois. Sur la base d'un certain nombre d'informations, ils choisissent soit la santé des enfants, soit l'alimentation ou la scolarité de ceux-ci pour leur action. Cette forme de parrainage, même si elle est guidée par le souci de l'atteinte d'un résultat précis, est aussi une réponse au manque de moyens qu'éprouvent ces promoteurs.

⁶ La formulation n'est pas conventionnelle mais le fruit de nos observations sur le terrain.

2.4 Le parrainage intégral

Cette forme de parrainage prend en charge les domaines essentiels du développement comme la santé, l'éducation, la nutrition, le développement des capacités, etc. Elle nécessite beaucoup de moyens et est pratiquée par la plupart des ONG internationales. Cette forme est guidée par le souci de prendre l'enfant sous l'angle holistique pour accroître ses chances de réussite. Le parrainage intégral prépare l'enfant à une vie d'adulte en lui donnant des outils de son développement futur. Il s'inscrit dans la durée et mobilise beaucoup de ressources tant humaines, matérielles que financières.

Il y a de plus en plus des parrainages qui échappent à tout contrôle, comme à la sauvette. Ils sont caractérisés par leur durée relativement courte, et l'absence d'engagement pris formellement entre parties. C'est le cas des enfants ayant eu des parrains comme par hasard lors des voyages d'européens en Afrique. Ces derniers frappés par « l'extrême pauvreté » des enfants qu'ils ont vu jouer dans les rues tous nus, mal nourris...décident d'apporter une aide pour dit-on soulager la peine de ces démunis. C'est donc des types de parrainage qui restent dans le cadre stricte de la compassion humaine ou l'amour du prochain. Le parrain peut à tout moment ne plus soutenir son filleul pour n'importe quelle raison.

Après avoir exposé les types et formes de parrainage rencontrés au Burkina Faso lors de notre enquête de terrain, intéressons-nous maintenant à l'offre de parrainage proposée par les ONG et autres structures de parrainage.

3. Les axes d'intervention

Les axes d'intervention des ONG de parrainage couvrent généralement quatre domaines qui sont: éducation, la santé, la nutrition, l'eau, hygiène et assainissement.

Notons que les ONG à caractère religieux ou confessionnel intègrent un quatrième axe qui est l'axe spirituel.

Les programmes développés par les ONG varient selon l'organisation. En effet, certaines ONG développent leurs programmes en fonction des axes d'intervention tandis que d'autres les développent en rapport avec les tranches d'âge des enfants. La définition des programmes est déterminée par la forme de parrainage développée par l'ONG.

Quand on analyse les axes principaux ci-dessus qui constituent les centres d'intérêt des ONG de parrainage au Burkina Faso, on remarque qu'ils sont en droite ligne dans les secteurs prioritaires de l'action gouvernementale. Ils constituent également les indicateurs macroéconomiques sur lesquels misent les organismes internationaux pour mesurer le niveau de développement d'un pays. C'est sans doute les domaines dans lesquels tous les acteurs portent leur attention parce que la population est demandeuse de mieux de soins, de mieux d'alimentation, de scolarisation, d'hygiène.

Cette réalité connue de tous conduit souvent les nouveaux acteurs du parrainage à ne plus fournir d'efforts pour appréhender des axes ou niveaux d'intervention. Ils sont convaincus sur la base de la documentation officielle des besoins des populations sans les avoir interrogées.

4. Les modes d'intervention

L'ensemble des ONG que nous avons étudiées travaillent suivant le système de partenariat. Les bureaux nationaux travaillent aussi bien en partenariat avec les bureaux donateurs qu'avec les structures locales pour la mise en œuvre des programmes. Les bureaux donateurs sont les seuls à être en contact avec les parrains (donateurs d'argent). Ils sont basés dans les pays développés d'Europe et d'Amérique principalement et quelques pays d'Asie. Leur rôle consiste à encourager les populations de ces pays développés à parrainer des enfants démunis d'Afrique et autres pays pauvres. L'engagement de parrainer un enfant exige une contribution financière mensuelle de la part du parrain. Ce montant diffère selon les ONG mais se situe généralement entre 20 et 40 \$ par enfant parrainé et par mois. Le partenariat avec les structures locales se fait dans la plupart des cas avec des structures déjà existantes comme les églises et les associations de développement. CCFC par exemple travaille avec 05 principaux partenaires sur le terrain, Compassion quant à elle travaille avec 146 partenaires qui sont principalement des églises. Ce sont ces structures locales qui sont chargées de la mise en œuvre opérationnelle des programmes.

Ce système de partenariat se justifie par le souci d'implication des populations à la base dans les projets des ONG. Les volontaires ou les salariés de ces structures étant pour la plupart de la localité ont l'avantage de mieux connaître le terrain (en termes de mentalité, d'us et coutumes) et les besoins de développement de ces populations.

Il est quasiment rare de rencontrer une ONG qui a fait fi des acteurs de la localité d'intervention. Toutes s'appuient sur les institutions ou structures existantes pour asseoir leurs projets ou programmes.

Quels sont les moyens dont ces ONG mobilisent pour l'atteinte de leurs objectifs ?

5. Les moyens d'intervention

Les ONG de parrainage ont principalement deux sources de financement de leurs activités :

- ✓ Les fonds de parrainage composés des cotisations des parrains et les dons
- ✓ Les subventions.

En 2010, les fonds du parrainage contribuait à seulement 35% du budget global de l'ONG Plan⁷. Depuis les années 2000, l'ONG a opté pour les subventions dans le but d'élargir et de diversifier ses interventions. Les subventions lui permettent de renforcer ses capacités de réponse avec un budget plus important. L'ONG plan qui travaille dans la logique du développement communautaire a investi au cours de l'année 2010, 9.842.959.292 FCFA soit plus de quinze millions d'Euros.

⁷ Plan Burkina Faso: Rapport d'activités 2010

L'ONG Compassion qui a comme source de financement les fonds du parrainage a investi de Juillet 2011 à Mai 2012, 3 928 717 152 soit près de six millions d'Euros⁸.

Nous observons ces trois dernières années l'organisation de soirées de collectes de fonds au profit des enfants démunis. Elles sont l'œuvre de certaines associations et qui pratiquent un parrainage partiel. C'est une forme de mobilisation qui a pour avantage de collecter de l'argent pour une activité ponctuelle et faire passer des messages de mobilisation de l'opinion publique.

En résumé, les types et formes de parrainage ont évolué dans le temps. Les ONG adoptent sur le terrain des approches variées. Alors que certaines abandonnent des types de parrainage pour d'autres, d'autres qui arrivent nouvellement sur le terrain commencent par ce qui a été abandonné. Cette observation montre déjà un problème de synergie et de partage d'expérience que nous évoquerons dans la suite de notre travail.

Les types et formes de parrainage rencontrés ne sont pas sans difficultés. Nous avons remarqué des réticences ouvertes et souvent violentes de la part de certains parents d'enfants pour un parrainage à caractère religieux ; surtout quand ils ne partagent pas les mêmes convictions religieuses. Des problèmes surviennent entre parents de l'enfant quand il faut décider entre laisser ou empêcher l'enfant de participer au programme. Par endroit, des informations ont circulé à l'intérieur des communautés religieuses pour interdire l'inscription des enfants au programme de telle ONG du fait de son bord religieux.

Le partenariat comme mode d'intervention, a priori est un bon moyen de prise en compte des besoins réels des enfants, mais des faiblesses demeurent dans sa mise en œuvre. On note comme faiblesses, l'analphabétisme, le manque de ressources des partenaires locaux, les contraintes de délais, un manque d'initiative de la part des partenaires locaux, des problèmes de gestion financière,

⁸ Compassion Burkina Faso: International program progress report. For Eleven Month Ended May 31, 2012.

Chapitre 4 : Les bénéficiaires des programmes de parrainage et leur degré de satisfaction

Ce chapitre présente les bénéficiaires directs des actions des ONG de parrainage. Il répond au souci de connaître mieux les « demandeurs » de parrainage. Pour cela quelques variables et indicateurs vont être exposés. Notons que tous les tableaux de ce chapitre sont le résultat de notre enquête de terrain

1. Caractéristiques sociologiques des enfants bénéficiaires

1.1 Répartition des enquêtés selon le statut

L'intervention des ONG de parrainage d'enfants se fait au profit des enfants pauvres. Même si certaines ONG ont pour cibles principales les orphelins, le tableau n°1 nous montre que 15,07% seulement des enfants sont orphelins et 84,93% vivent avec leurs parents.

Tableau n°1 : Répartition des enfants selon le statut

Statut	Orphelins	Parents vivants	Total
Fréquences	11	62	73
Pourcentage	15,07%	84,93%	100%

Le statut des enfants bénéficiaires (orphelins ou pas) est souvent un critère déterminant dans le choix des ONG. Ce statut renseigne davantage sur le degré de vulnérabilité de l'enfant.

1.2 Répartition des enquêtés selon le genre

La représentativité par sexe est relativement la même chez les enfants parrainés avec 51,16% de garçons et 48,84% de filles. Ces chiffres nous font comprendre que les ONG de parrainage recrutent les enfants des deux sexes. Certaines ONG encouragent le recrutement de filles par rapport aux garçons à cause du statut de la fille qui en général n'est pas favorable à son épanouissement dans la société.

Tableau n°2 : Répartition des enfants parrainés selon le sexe

Sexe	Masculin	Féminin	Total
Fréquences	22	21	43
Pourcentage	51,16%	48,84%	100%

1.3 Répartition des enquêtés selon l'âge

L'âge des enfants parrainés est compris entre 5 et 15 ans. Comme le montre le tableau ci-dessous, la tranche d'âge la plus importante est celle de 12-15 ans avec plus de 80%. Ce qu'il convient de noter c'est l'âge moyen pour être recruté dans un centre ; cet âge varie selon les ONG mais en général il est

compris entre 8 et 12 ans. L'ONG Compassion recrute les enfants entre 3 et 12 ans. Au moment de notre enquête, certains avaient déjà une certaine ancienneté dans la structure.

Tableau n°3 : Répartition des enquêtés selon l'âge

Tranches	06-11 ans	12- 15 ans	16 ans +	Total
Fréquences	4	36	3	43
Pourcentage	9,30%	83,72%	6,98%	100%

Quand on analyse l'âge des bénéficiaires on se rend compte que le parrainage intervient à un moment décisif de la vie de l'enfant. Ce moment est perçu par les spécialistes comme favorable au changement. C'est donc à un âge où l'enfant est encore réceptif, capable de reconstruire sa scolarité (si elle était perturbée).

1.4 Répartition des enquêtés selon leur activité

Le tableau ci-dessous montre que plus de 95% des enfants parrainés sont des élèves. 4% seulement apprennent un métier professionnel. Cette situation se justifie par le fait que les ONG recrutent des enfants en âge d'aller à l'école et aussi ont comme critère de sélection (ou de maintien de l'enfant dans le parrainage) sa capacité à fréquenter une école ou à apprendre un métier. Les enfants qui apprennent un métier sont généralement ceux qui éprouvent des difficultés au niveau de leur scolarité. L'apprentissage d'un métier devient une seconde chance accordée à l'enfant ou à ses parents. En cas de refus par l'enfant ou par ces parents d'apprendre un métier après l'échec scolaire l'enfant peut être désaffilié. Nous notons cependant que ce critère n'est pas toujours de rigueur. C'est le cas à l'ONG Plan qui parraine aussi bien des enfants scolarisés que déscolarisés.

Tableau n°4 : Répartition des enfants parrainés selon l'activité

Profession	Elève	Apprentis	Ne fait rien	Total
Fréquences	41	2	0	43
Pourcentage	95,35%	4,65%	0%	100%

2. Autres caractéristiques des enfants bénéficiaires

2.1 Répartition des enquêtés selon leur scolarité

Le tableau n°5 nous montre que la grande majorité des enfants parrainés sont scolarisés. 60,27% des enfants sont au primaire, 36,99 au post primaire et 2,74 sont au secondaire.

Tableau n°5 : Répartition des enfants parrainés selon le niveau d'étude

Niveau d'études	Primaire	Post primaire	Secondaire	Total
Fréquences	44	27	2	73
Pourcentage	60,27%	36,99%	2,74%	100%

Globalement le niveau d'étude est fonction de l'âge des enfants parrainés évoqué au tableau n°3. Ils sont encore des enfants et fréquentent alors le cycle primaire pour la plupart. Pour les structures de parrainage ayant plus de vingt ans d'existence on note le départ de certains filleuls frappés par la limite d'âge. Rarement on trouve des parrains qui acceptent de soutenir les mêmes enfants jusqu'à un certain âge même si leur scolarité est toujours en cours (le cas de ceux qui sont devenus des étudiants).

Le tableau n°6 nous indique que la grande majorité (60,27%) d'entre les enfants parrainés et scolarisés a redoublé au moins une fois leurs classes contre 39,73% ayant un cursus normal.

Tableau n°6 : Répartition des enfants parrainés selon le redoublement ou pas d'une classe

Avoir redoublé une classe	Oui	Non	Total
Fréquences	44	29	73
Pourcentage	60,27%	39,73%	100%

Ce tableau laisse percevoir quelque chose d'inattendu. On croit toujours que parrainage rime avec meilleures conditions donc bons résultats scolaires ! Les structures de parrainage que nous avons visitées mettent toujours les moyens pour assurer un meilleur rendement scolaire. Alors comment se fait-il que le taux de redoublement soit aussi élevé au niveau des enfants parrainés au lieu de baisser ? C'est une question qui pourrait faire l'objet d'une étude. Mais de notre expérience de terrain plusieurs facteurs peuvent expliquer ce paradoxe. La situation nationale en matière d'éducation (le taux d'échec, de redoublement) affecte aussi bien les enfants parrainés que les enfants non parrainés. Il y a aussi le fait que l'action de l'ONG consiste à payer la scolarité et les fournitures des enfants mais n'assure pas un suivi scolaire des enfants qui sont en grande majorité issus de familles sans instruction. En outre, les ONG ne prennent pas en charge toute la scolarité des enfants surtout pour le post-primaire et le secondaire. Cette situation conduit certains enfants à reprendre le Cours Moyen deuxième année (CM2) dans le but d'obtenir l'entrée en sixième ce qui leur permettra d'avoir une réduction du coût de leur scolarité. Enfin, il y a le fait qu'il y a un aspect pervers de l'aide offerte par les ONG. L'enfant et ses parents ne voient plus la nécessité de fournir des efforts et se contentent de l'appui de l'ONG

uniquement. Cette attitude se ressent dans le cursus de l'enfant avec des redoublements ou des abandons de classes.

2.2 Répartition des enquêtés selon la zone d'habitation

Nous avons voulu connaître le milieu physique des enfants parrainés. Nous pouvons dire que c'est un phénomène beaucoup plus rural qu'urbain. Les entretiens que nous avons eus montrent que les terrains d'action des ONG de parrainage sont orientés vers les zones dites défavorisées. Plus de la moitié (52%) des enfants parrainés sont issus du milieu rural ; lequel milieu est caractérisé par l'absence de beaucoup de biens et services et d'équipement de base.

Tableau n°7 : Répartition des enquêtés selon la localité de l'enquêté

Localité	Milieu urbain	Milieu périurbain	Milieu rural	Total
Fréquences	32	3	38	73
Pourcentage	43,84%	4,11%	52,05%	100%

2.3 Répartition des enquêtés selon l'ancienneté dans le parrainage

Le temps de parrainage d'un enfant par une ONG varie selon l'âge au recrutement. Cet âge varie entre 3 et 12 ans selon les ONG et la désaffiliation entre 18 et 22 ans. Selon le tableau N°8, 56,16% des enfants ont entre 6 et 10 ans de parrainage, 39,73% entre 1 et 5 ans de parrainage, 4,11% ont 10 ans et plus de parrainage. Cette variable nous permet d'expliquer les risques de dépendance des enfants ou de leur parent vis-à-vis des actions des ONG. Elle donne des arguments pour affirmer que les actions des ONG devraient en principe, au regard de la durée des enfants dans le système (au moins 10 ans), permettre d'enregistrer des résultats assez substantiels en matière de scolarité ou de formation professionnelle. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Plus certains enfants durent dans le système moins ils acquièrent une capacité de résilience forte.

Tableau n°8 : Répartition des enfants parrainés selon l'ancienneté

Ancienneté	3-5ans	6-10ans	10 et+	Total
Fréquences	29	41	3	73
Pourcentage	39,73%	56,16%	4,11%	100%

3. Caractéristiques sociologiques des parents

3.1 Répartition des parents d'enfants parrainés selon l'âge

Le tableau n°9 nous montre que les parents d'enfants parrainés dont l'âge est compris entre 31 et 40 sont les plus nombreux avec un pourcentage de 43% suivi de ceux qui ont entre 41 et 50 ans. Cela nous montre que la pauvreté n'est plus seulement l'apanage des personnes âgées mais qu'elle touche aussi des familles dont les parents sont relativement jeunes et valides.

Tableau n°9 : Répartition des parents d'enfants parrainés selon l'âge

Tranches	18-30	31-40	41-50	51 et +	Total
Fréquences	3	13	8	6	30
Pourcentage	10%	43,33%	26,67%	20%	100%

Ce tableau pourrait soutenir l'idée selon laquelle, la promotion d'activités pérennes pour les parents constituerait par ricochet un tremplin pour réduire la vulnérabilité des enfants.

3.2 Répartition des parents d'enfants parrainés selon le sexe

Au niveau des parents enquêtés comme nous l'indique le tableau ci-dessous, les femmes représentent une plus grande proportion avec plus de 83% et les hommes plus de 16%. La forte représentativité des femmes s'explique par le fait qu'elles sont beaucoup plus à la maison que les hommes (lors de nos enquêtes dans les familles) ;

Tableau n°10 : Répartition des parents d'enfants parrainés selon le sexe

Sexe	Masculin	Féminin	Total
Fréquences	5	25	30
Pourcentage	16,67%	83,33%	100%

Les hommes étant dans la plupart des cas absents pour des raisons professionnelles. Dans certains cas, même si le père est présent, c'est la mère qui répond à nos questions, le père la jugeant plus imprégnée des sujets du parrainage que lui. Enfin, il y a le cas des enfants orphelins de père qui explique le fort taux de femmes.

3.3 Répartition des parents selon la profession

Le tableau ci-dessous nous montre que 47,95% des enfants parrainés sont issus de familles d'agriculteurs et 41,10% du secteur informel. Les parents exerçant dans le secteur informel sont ceux qui vivent en milieu urbain. Les activités de ces derniers sont entre autres la vente de céréales, de légumes ou de fruits, de nourriture, etc.

Tableau n°11 : Répartition des enquêtés selon la profession

Profession	Cultivateur	Secteur informel	Fonctionnaire	Employé secteur privé	Sans emploi	Total
Fréquences	35	30	0	4	4	73
Pourcentage	47,95%	41,10%	0%	5,48%	5,48%	100%

Plus de 90% des parents des enfants parrainés ont des emplois que nous pouvons caractériser de précaires. Cette situation ne permet pas toujours à ces parents d'assurer le minimum vital pour les membres de la famille. La vulnérabilité de l'enfant s'accroît dans ce cas de figure avec comme corolaire l'insécurité alimentaire et financière.

4. Autres caractéristiques des parents d'enfants

4.1 Répartition des enquêtés selon la taille du ménage

Selon le tableau ci-dessous, nous remarquons que plus de 73% des familles enquêtées ont plus de cinq membres, qu'environ 27% ont entre 1 à cinq personnes. En général les enfants parrainés sont issus de familles nombreuses. Cela pourrait s'expliquer par la polygamie qui est pratiquée par plusieurs familles et aussi le milieu de vie à majorité rural caractérise par un regroupement plus large de la famille.

Tableau n°12 : Répartition des enquêtés selon la taille du ménage

Taille du ménage	1-5	5 et+	Total
Fréquences	8	22	30
Pourcentage	26,67%	73,33%	100%

4.2 Répartition des enquêtés selon le type d'habitat

Le tableau ci-dessous décrit un aspect des conditions de vie des enfants parrainés à travers le type d'habitat. Plus de la moitié (56%) des ménages ont un habitat crépi en ciment contre près de 40% en terre battue. L'action des ONG de parrainage, permet souvent de réhabiliter les habitats des familles d'enfants parrainés. Cependant dans l'ensemble, on remarque (grâce à l'observation directe) qu'une partie encore importante de ménages n'ont pas un logement décent et confortable (des toilettes à ciel ouvert, plusieurs personnes pour une pièce ne dépassant pas souvent 6 ou 12m²).

Tableau n°13 : Répartition des enquêtés selon la nature du matériau pour le plancher

Confort de l'habitat	En ciment	Terre battue	Sable	Autres	Total
Fréquence	41	29	2	1	73
Pourcentage	56,16%	39,73%	2,74%	1,37%	100%

4.3 Répartition des enquêtés selon le revenu moyen

Les parents des enfants parrainés ont des revenus modestes. Cette situation s'explique par le type d'activités qu'ils mènent et aussi attestent leur situation de pauvreté.

Tableau n°14 : Répartition des enquêtés selon le revenu moyen mensuel du ménage

Montant en FCFA	10000-30000	35000-60000	60000 et +	Non déclaré	Total
Fréquences	12	14	3	1	30
Pourcentage	40%	46,67%	10%	3,33%	100%

Le tableau ci-dessus montre que 40% des ménages n'ont pas plus de 30 000FCFA (66\$) sur trente jours ; plus de 46% atteignent parfois les 60 000 par mois. Plus de 86% des ménages n'accumulent pas plus de 60 000 FCFA par mois ; ce qui dénote la pauvreté de ces ménages. Quand on croise cette réalité à la taille du ménage (cf. tableau n°12), les revenus deviennent pratiquement insignifiants. On peut expliquer alors leur ouverture à l'offre de parrainage.

La présentation des bénéficiaires à travers quelques variables sociologiques et économique a permis de comprendre les conditions matérielles et financières des bénéficiaires directs du parrainage. Les enfants sont issus de milieux aux revenus modestes, vivent en milieu rural et sont pour la plupart en bas âge et scolarisés. Les deux sexes (filles et garçons) se rencontrent dans les effectifs des enfants parrainés. L'environnement global des enfants parrainés n'est pas favorable à leur plein épanouissement ce qui explique l'apport des ONG de parrainage. Ce sont donc des « demandeurs » aux multiples besoins (souvent élémentaires) et qui rencontrent comme par hasard des « sauveurs ».

Voyons dans la partie suivante quel est le contenu de l'offre des ONG de parrainage et quelle est le degré de satisfaction des demandeurs.

5. La nature des aides reçues

Ce chapitre expose les aides couramment mises à la disposition des enfants bénéficiaires ou de la communauté locale. Elle montre également les niveaux de satisfaction des bénéficiaires⁹.

5.1 Les aides sanitaires

Selon le tableau n°15 la nature des aides reçues du parrainage est multiforme. Nous constatons que les ONG font aussi bien une prise en charge préventive que curative. La prise en charge préventive se fait par la distribution de moustiquaires (24,92%) la sensibilisation (24,66%) les vaccins (11,63%). La

⁹ Il est à noter qu'une ONG peut offrir plusieurs types d'aide dans un même domaine. C'est le cas par exemple de l'éducation où les ONG offrent des fournitures scolaires, les frais de scolarité, la cantine, etc. Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de réponses pour chaque type d'aide, un enquêté pouvant déclarer recevoir plusieurs types d'aide pour un même domaine.

prise en charge curative par le don de médicaments à hauteur de 71,23% loin devant les autres formes de prise en charge en matière de santé.

Tableau n°15 : Répartition des enquêtés selon la nature de l'aide reçue de l'ONG de parrainage

Nature de l'aide	Vaccins	Sensibilisations	Frais consultation	Moustiquaires	Médicaments	Mutuelle	Evacuation sanitaire	Visite médicale	Aucun
Fréquences	5	18	16	18	52	2	2	9	8
Pourcentage	11,63%	24,66%	21,92%	24,66%	71,23%	2,74%	2,74%	12,33%	10,96%

5.2 Les aides éducationnelles

Le tableau N°16 nous montre que 78,08% des enquêtés reçoivent des ONG des frais de scolarité, 71,23%, des fournitures scolaires, 13,70% bénéficient d'un encadrement au travers des répétitions scolaires¹⁰, 10,96% reçoivent des tenues scolaires et une prise en charge de la cantine scolaire.

Tableau n°16 : Répartition des enquêtés selon le type d'aide reçue en matière d'éducation

Type d'aide	Frais de scolarité	Fournitures scolaires	Cantine scolaire	Tenue scolaire	Répétition scolaire	Autre	Aucun
Fréquences	57	52	8	8	10	5	6
Pourcentage	78,08%	71,23%	10,96%	10,96%	13,70%	6,85%	8,22%

Beaucoup d'abandons scolaires au Burkina Faso sont liés aux frais de scolarité et à l'incapacité des parents d'assurer les dépenses générales liées à la fréquentation des enfants. Cette situation devient encore préoccupante quand la taille du ménage est élevée. Le chef de ménage est souvent obligé d'opérer des choix parmi les enfants. Du coup, l'apport de l'ONG de parrainage (sur un seul enfant à la fois) en matière de prise en charge scolaire est perçu comme salutaire et est apprécié comme tel.

5.3 Les aides nutritionnelles

Le tableau n°17 nous indique que 52,05% des personnes enquêtées affirment recevoir des céréales¹¹ des ONG de parrainage. Ces céréales distribuées périodiquement aux ménages permettent d'assurer la prise en charge alimentaire des enfants. Au regard du nombre d'enfants parrainés, ces aides en céréales ne dépassent pas 5 ou 10 kg. En fonction des circonstances (crise alimentaire, catastrophes naturelles ayant fait des sinistrés), l'aide en céréales peut aller jusqu'à 50 kg et plus.

61,64% reçoivent des repas de façon régulière ou ponctuelle ; 8,21% reçoivent des semences (semences améliorées pour l'agriculture, le jardinage...) ; 2,73% bénéficient de sensibilisations portant sur l'hygiène, la santé, la planification familiale... Nous notons cependant que 5,47% déclarent ne rien recevoir en matière de soutien alimentaire des ONG de parrainage.

¹⁰ Les répétitions scolaires consistent à recruter un éducateur en dehors des heures de classes pour encadrer les enfants qui éprouvent des difficultés dans certaines matières. C'est une option réservée aux familles aisées car le coût par heure d'encadrement peut aller souvent à 5000 FCFA (11\$).

¹¹ C'est généralement du maïs, du riz, du mil.

Tableau n°17 : Répartition des enquêtés selon le type d'aide reçue en matière de nutrition

Aide en matière de nutrition	Céréales	Repas servis	Semences	Sensibilisations	Autres	Aucun
Fréquences	38	45	6	2	4	2
Pourcentage	52,05%	61,64%	8,21%	2,73%	5,47%	2,73%

5.4 Autres types d'aides reçues des ONG¹²

Le tableau n°18 nous indique que 67,12% des enquêtés déclarent recevoir d'autres types d'aides des ONG et 50,68% ne rien recevoir. Les autres types d'aides sont entre autres, des habits, des vélos, du matériel de toilettes, des pâtes dentifrices, des cadeaux lors des fêtes, des constructions ou réfection de maisons d'habitation, etc.

Tableau n°18 : Répartition des enquêtés selon les autres types d'aides reçues du parrainage

Autre type d'aide	Autres types d'aide	Aucune aide reçue
Fréquences	49	37
Pourcentage	67,12%	50,68%

Le tableau n°19, nous renseigne que 93,33% déclarent ne rien recevoir des ONG de parrainage pour les enfants non parrainés. 3,33% ont affirmé recevoir une aide dans la prise en charge sanitaire.

Tableau n°19 : Type d'aide reçue pour les enfants non parrainés

Type d'aide	Prise en charge santé	Vaccins	Scolarisation	Alimentation	Autre	Rien
Fréquences	1	00	00	00	00	28
Pourcentage	3,33%	00%	00%	00 %	00%	93,33%

¹² Les « Autres aides » se caractérisent par leur irrégularité ; elles sont ponctuelles et circonstancielles.

6. Satisfaction des bénéficiaires

6.1 Les besoins prioritaires des bénéficiaires

Selon le tableau n°20, 53,42% des bénéficiaires déclarent que la santé constitue l'axe prioritaire de leur préoccupation dans l'ordre des aides qu'ils souhaiteraient recevoir des ONG de parrainage, suivi de l'éducation (27,40%), de l'hygiène et assainissement (10,96%), de la formation et de la nutrition (4,11%).

Tableau n°20 : Répartition des enquêtés selon le classement par ordre prioritaire des aides reçues

Classement par ordre prioritaire	Santé	Education	Formation	Nutrition	AGR	Semences	Hygiène et assainissement	Total
Fréquences	39	20	3	3	0	0	8	73
Pourcentage	53,42%	27,40%	4,11%	4,11%	00%	00%	10,96%	100%

La hiérarchie des besoins révèle que les parents s'attendent à des aides directes de la part des ONG au lieu de bénéficier d'aides plus structurantes telles que les activités génératrices de revenus (AGR) ou de semences pour entreprendre des activités d'exploitation agricole. L'environnement des bénéficiaires comme nous l'avons vu dans les sections précédentes fait d'eux des personnes vulnérables et sujettes à toutes les maladies ; c'est ce qui explique le fort taux de 53,43%. Dans l'opinion générale, la santé est un capital primordial « la santé avant tout » et vient en tête de tous les souhaits qu'on peut exprimer.

Voyons à présent si les bénéficiaires qui reçoivent l'appui des ONG et qui hiérarchisent leurs besoins sont satisfaits ou pas.

6.2 Expression des satisfactions

Selon le tableau n°21, 41,10% des enquêtés ont estimé que l'aide du parrainage était très suffisante pour améliorer leur condition de vie. 38,36% l'ont estimée suffisante, 13,70% peu suffisante et 6,85% ont estimé que l'aide était très peu suffisante.

Tableau n°21 : Répartition des enquêtés selon leur opinion sur l'apport du parrainage

Opinion sur l'apport du parrainage dans l'amélioration des conditions de vie	Très suffisant	Suffisant	Peu suffisant	Très peu	Total
Fréquences	30	28	10	5	73
Pourcentage	41,10%	38,36%	13,70%	6,85%	100%

Globalement, près de 80% des bénéficiaires ont une opinion favorable face aux actions des ONG de parrainage. Près de 20% estiment que l'action des ONG de parrainage n'est pas assez efficace pour les conduire sur la voie du développement.

Voyons comment cette expression se mesure dans les détails des axes prioritaires.

Niveau de satisfaction dans la prise en charge sanitaire

Le tableau n°22 nous montre que 36,99% des bénéficiaires sont très satisfaits, 42,47% sont satisfaits, 16,44% sont un peu satisfaits, 6,85% ne sont pas du tout satisfaits de l'intervention des ONG de parrainage d'enfants en matière de santé.

Niveau de satisfaction dans la prise en charge éducationnelle

Par rapport à l'aide dans l'éducation, 21,92% sont très satisfaits, 52,05% sont satisfaits, 20,55% sont peu satisfaits et 8,22% ne sont pas du tout satisfaits.

Niveau de satisfaction dans la prise en charge nutritionnelle

S'agissant de l'aide en matière de nutrition, 19,18% sont très satisfaits, 56,16% sont satisfaits, 19,18% sont un peu satisfaits et 5,48% ne sont pas du tout satisfaits.

Tableau n°22 : Répartition des bénéficiaires par niveau de satisfaction

Domaines	Niveau de satisfaction	Très satisfait	Satisfait	Un peu satisfait	Pas du tout satisfait	Total
Santé	Fréquences	27	31	12	5	73
	Pourcentage	36,99%	42,47%	16,44%	6,85%	100%
Education	Fréquences	16	38	15	6	73
	Pourcentage	21,92%	52,05%	20,55%	8,22%	100%
Nutrition	Fréquences	14	41	14	4	73
	Pourcentage	19,18%	56,16%	19,18%	5,48%	100%

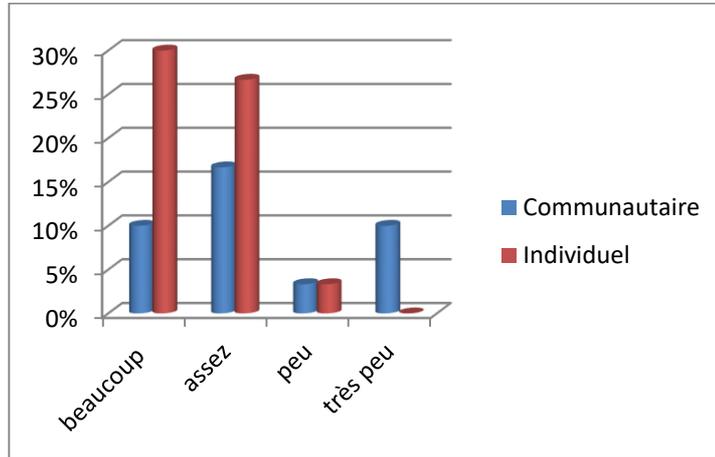
Le tableau nous fait remarquer que les bénéficiaires sont beaucoup plus satisfaits par rapport aux services reçus en matière de santé, suivi de l'éducation et enfin de la nutrition.

Le système de parrainage développé par les ONG de parrainage au Burkina Faso leur permet d'offrir à leurs cibles des offres variées de services. Quand on croise ces attentes avec les axes d'intervention des ONG développés dans la première section, on se rend compte que l'offre rencontre la demande.

Satisfaction des bénéficiaires selon le type de parrainage

Selon le tableau ci-dessous, les bénéficiaires des ONG de parrainage d'enfants qui développent un parrainage axé sur le développement individuel sont beaucoup plus satisfaits que ceux appartenant à un parrainage axé sur le développement communautaire.

Figure n°1 : Satisfaction des bénéficiaires selon le type de parrainage



Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le parrainage axé sur le développement individuel apporte une aide directe à l'enfant parrainé. L'aide apportée est plus perceptible par les bénéficiaires que les aides dans le parrainage axé sur le développement communautaire. Les bénéficiaires du parrainage axé sur le développement communautaire voient l'aide se « diluer » dans la masse communautaire. Certains sont arrivés à dire qu'ils ne voient pas l'avantage de faire parrainer leurs enfants dans la mesure où c'est toute la communauté qui doit en profiter et rien de particulier et de concret pour leurs enfants parrainés.

Globalement les bénéficiaires sont satisfaits et cela se comprend. Quand on manque du minimum et qu'on reçoit une aide ponctuelle ou plus ou moins pérenne, on ne peut qu'apprécier positivement.

7. Contraintes de parrainage au Burkina Faso

Au Burkina Faso, on constate une absence remarquable de coordination et d'encadrement du secteur du parrainage. Le MASSN ne dispose pas de statistiques ni sur les ONG de parrainage d'enfants ni sur les bénéficiaires du parrainage. Le Ministère de l'Economie à travers sa Direction de Suivi des ONG (DGSONG) ne dispose pas non plus d'une liste exhaustive des ONG de parrainage et de ce fait n'a pas de statistiques sur l'intervention ou la contribution de ces dernières au développement du Burkina Faso. Face à cette situation le MASSN a élaboré un projet d'étude sur le parrainage des enfants au Burkina Faso en 2010 suite à une concertation entre certaines structures de parrainage et le dit ministère. L'objectif de l'étude était entre autre de collecter des données sur le nombre des enfants parrainés, sur le nombres des acteurs intervenants dans le domaine, recueillir et analyser des informations sur les différentes formes de parrainage au Burkina Faso, la gestion et le fonctionnement des structures de parrainage. En 2012, le projet d'étude n'était pas encore réalisé, faute de moyens financiers.

Cette situation de faible organisation évoque le problème des contraintes liées à la nécessaire organisation du secteur.

7.1 Contraintes d'une synergie souhaitée

7.1.1 Au niveau des ONG

Des dysfonctionnements existent au niveau des nombreuses ONG de parrainage. En effet, chaque ONG a sa vision, ses objectifs ainsi que ses programmes de mise en œuvre. Pour des soucis d'harmonisation, beaucoup d'ONG répliquent dans tous les pays d'intervention souvent les mêmes programmes. *« Il semble que la première préoccupation des ONG de parrainage est de réaliser leurs plans d'action et de rendre compte aux bailleurs. Elles se soucient peu de l'efficacité des actions ».* (Rukundo. 2009)

Aussi, l'absence d'évaluation des activités ou du moins, la vulgarisation des expériences constitue une autre contrainte. La plupart des nouvelles interventions ne bénéficient pas d'évaluation détaillée des actions passées. Cette situation est constatée dans l'implémentation des nouvelles ONG qui reproduisent une stratégie abandonnée par les plus anciennes ONG. Les ONG de parrainage sur le terrain, se comportent comme des rivaux qui n'ont rien à apprendre avec les autres. Personne ne veut faire le pas vers l'autre pour bénéficier de son expérience. Cela constitue une contrainte de leadership qui pourrait être traitée au plus haut niveau de l'appareil étatique.

7.1.2 Au niveau de la zone d'intervention

A un autre niveau de contrainte, c'est le choix des zones d'intervention. Les ONG sur le terrain mènent leurs activités conformément au contrat avec leurs bailleurs. Il arrive souvent que les ONG mènent parallèlement les mêmes activités que l'Etat ou d'autres ONG dans une même localité, ce qui est de nature à disperser les énergies et à annihiler les actions pour les enfants.

C'est le cas par exemple des séances de vaccination lors des épidémies comme la méningite. Pendant que l'Etat mobilise des fonds pour satisfaire la demande en vaccins, des ONG vaccinent leurs pensionnaires à coût de millions de francs sans concertation avec les services en charge de ces questions. Le risque que des enfants soient vaccinés plusieurs fois est bien présent. La Direction Régionale de Santé du Centre-Ouest en 2011 était obligée d'interdire la vaccination de plus d'un millier d'enfants, organisée par une ONG pour ses enfants parrainés.

Le double ou le triple parrainage d'un enfant est aussi la conséquence du manque de concertation entre les ONG et entre elles, et les services du MASSN. Il arrive souvent que plusieurs ONG parrainent les mêmes enfants pendant que d'autres enfants nécessaires restent sans aucun parrainage. Pour s'en rendre compte c'est au moment de payer les frais de scolarité dans les écoles. La dernière ONG à arriver constate souvent qu'une autre a déjà payé les frais de scolarité du ou des mêmes enfants.

Nous voyons que toutes les attitudes évoquées plus haut peuvent créer des conflits ou des tensions sociales dans des zones d'intervention ; cette situation a aussi une incidence économique avec ces actions en doublon.

7.1.3 Au niveau central

Le manque de définition claire d'une stratégie au niveau national pour le domaine du parrainage laisse le champ ouvert à toutes les initiatives. Cela conduit, malheureusement, à une concurrence parfois acerbe entre les différentes ONG de parrainage sur le terrain.

Chaque ONG tente d'expérimenter sa méthode et veut s'attribuer une certaine paternité dans les acquis de développement.

Les donateurs s'attèlent souvent à la recherche effrénée de résultats rapides et quantifiables, tandis que le processus de développement vise aussi des résultats subjectifs et peu quantifiables (changement de mentalité), qui ne peuvent se produire qu'avec le temps. (Sawadogo. 1997)

L'absence d'orientation pour éviter la multiplicité des interventions donne l'impression d'une conception tacite selon laquelle toute intervention vaut mieux qu'une absence d'intervention.

7.2 Le dispositif actuel : ses avantages et ses limites

La concertation consiste à établir un dialogue, un échange d'idées et d'expériences entre les principaux acteurs du développement en ce qui concerne le choix et la mise en œuvre des projets de développement. L'avantage de cette collaboration est d'empêcher que les ONG mènent des activités isolées ou les dupliquent, mais plutôt que les ONG mènent des actions complémentaires et orientées vers un objectif commun. La nécessité de collaboration entre ONG d'une part et ONG et Etat d'autre part a conduit le gouvernement du Burkina Faso à adopter le décret N°2011 – 296/PRES/PM/MEF/MATD du 13 Mai 2011, portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un cadre de concertation entre l'Etat, les Organisations non gouvernementales et les Associations de développement.

L'adoption de ce décret devrait résoudre les problèmes de concertation entre les ONG entre elles et entre les ONG et l'Etat burkinabè. La création de ce cadre se justifie par la recherche de mise en cohérence des interventions avec les politiques nationales, la mise en œuvre d'une instruction du Conseil des ministres du 13 /04/2009 sur la volonté de voir les acteurs mieux s'organiser pour une synergie d'actions et de renforcer leur partenariat.

L'objectif général de ce cadre est de promouvoir et renforcer le partenariat entre l'Etat et les ONG/Associations en mettant en cohérence les interventions des ONG et Associations de développement avec les politiques nationales et sectorielles et partager les expériences.

Le décret donne les rôles suivants au cadre de concertation :

- orienter les interventions des ONG / Associations de développement vers les priorités de développement ;
- renforcer les capacités des ONG / Associations de développement ;
- vulgariser les politiques de développement ;
- capitaliser et diffuser les données et les bonnes pratiques;
- renforcer le mécanisme national de suivi des ONG / Associations de développement.

Le cadre se réalisera autour de quatre niveaux de dialogue qui sont :

- le niveau national par des journées nationales de concertations ;
- le niveau régional par des journées régionales ;
- le niveau provincial par des journées provinciales ;
- le niveau communal par des journées communales.

Outre ces quatre niveaux de concertation, il est créé au sein des ministères des espaces de concertation avec les ONG/Associations de développement intervenant dans leurs domaines de compétences.

Visiblement que d'opportunités à saisir ! En effet un tel cadre ne peut qu'offrir des possibilités aux acteurs de s'approprier des politiques nationales; de bénéficier de la circulation de l'information entre les ONG et l'administration; de promouvoir un développement concerté au niveau local; et enfin d'offrir d'une tribune d'expression aux acteurs de développement.

Malheureusement, sur le terrain la concertation est toujours au stade de projet même si certaines ONG de parrainage d'enfants entretiennent déjà une forme de collaboration avec certains services de l'Etat. Elles se rencontrent aussi dans des coalitions telles FORCE, CTPE. Mais le constat est qu'il s'agit de cadre de concertation pour des plaidoyers. La collaboration reste superficielle.

Lors de nos entretiens avec les responsables des ONG de parrainage, le constat est que la collaboration entre ONG de parrainage ne semble pas nécessaire. Pour la chargée de parrainage d'une ONG « *il existe déjà des cadres de concertation où certaines thématiques sont abordés. Il n'est*

pas nécessaire d'en créer d'autres ». Pour le directeur national d'une autre ONG, son ONG a un cadre de concertation avec ses partenaires, qui sont les structures locales, elle a un partenariat avec le MASSN qui leur offre souvent des formations, avec le ministère de l'élevage et celui de la santé.

Après l'adoption du décret, son application reste jusqu'à nos jours un défi à relever par les parties prenantes au cadre de concertation. La seule existence du décret ne peut apporter des solutions aux problèmes que le cadre est censé résoudre.

Le financement du budget du cadre de concertation en question

La mise en place d'un tel cadre engendre un autre problème, qui est celui de son financement. L'étude envisagée par le MASSN jusqu'ici n'a pas été mise en œuvre faute de moyens financiers.

Face à la pertinence relative du cadre de concertation et les difficultés objectives que peut-on faire comme recommandations pour voir le secteur de parrainage d'enfants contribuer au développement des enfants au Burkina Faso ?

8. Recommandations

8.1 Au niveau de l'Etat

➤ **Répertoire des ONG et des enfants parrainés**

Au regard de la situation de manque d'organisation qui caractérise actuellement le secteur du parrainage des enfants, nous proposons tout d'abord qu'un répertoire des ONG de parrainage soit élaboré. Ce répertoire permettra de connaître les ONG intervenant dans le secteur du parrainage, de connaître leur position géographique, de connaître le nombre d'enfants parrainés. Ceci permettra de mieux comprendre la contribution des ONG de parrainage d'enfants au développement de ces derniers. Nous pensons qu'une telle action devrait relever de la souveraineté de l'Etat quitte à ce qu'il se fasse aider par ses partenaires techniques et financiers.

➤ **Organisation du secteur du parrainage**

Le secteur des ONG de parrainage plus que tout autre secteur a besoin d'une organisation et d'un contrôle. Le parrainage s'adresse à des enfants qui ne peuvent pas se défendre et qui sont aussi issus de familles où les parents sont démunis et cherchent par tous les moyens des opportunités à saisir. Ils ignorent souvent tout sur les droits des enfants et considèrent toutes les propositions d'aides qui leur sont faites comme des aides bienveillantes. Il est donc du ressort de l'Etat de protéger les enfants de tous types d'abus qui pourraient subvenir sous le couvert du parrainage. L'organisation du secteur du parrainage se fera sur la base du décret N°2011 – 296/ PRES/PM/MEF/MATD du 13/05/2011, portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un cadre de concertation entre l'Etat - les Organisations non gouvernementales et les Associations de développement.

8.2 Au niveau des ONG et structures de parrainage

➤ **Implication forte des bénéficiaires dans le choix des projets à mettre en œuvre**

Les ONG de parrainage ont adopté un système de partenariat avec des structures locales pour la mise en œuvre des programmes en faveur des enfants. Ce système a l'avantage de favoriser une implication des populations dans la définition des projets de développement des enfants et d'assurer une durabilité des projets. Cependant ce système dans la pratique rencontre certaines difficultés qui entravent l'atteinte effective de ses objectifs. Il s'agit entre autre, des contraintes de délais, de compétences, des conflits de vision et d'objectifs entre ONG et partenaires locaux.

Nous recommandons que ce système de partenariat soit suffisamment expérimenté par l'implication réelle des populations à la définition des projets. Cela pourrait se faire par la dynamisation des comités de parents d'enfants mis en place dans la plupart des structures locales, la simplification des formulaires de rédaction de projets, l'intégration des membres des comités aux réunions de planification des activités, entre autre.

➤ **Une collaboration avec les collectivités locales pour le transfert des compétences**

Le départ d'une ONG laisse toujours des séquelles suivant le niveau de dépendance créée. « L'ONG n'a pas préparé son départ. Son départ a été très brusque et la population en a souffert. Elle devait faire des sensibilisations pour expliquer qu'elle allait partir un jour et encourager les gens à épargner et à investir durablement... La maternelle risque de fermer. L'ONG a arrêté en mars donc ne paie plus l'animatrice en pleine année scolaire. Nous pouvons poser plainte contre elle » souligne un parent d'enfant. Ces situations pour l'instant peu fréquentes suggèrent une forte implication des collectivités locales pour une reprise des actions au cas où une ONG viendrait à partir. Les ONG devraient renforcer les capacités des structures locales par la formation, la sensibilisation et l'orientation vers des stratégies et des moyens pour un développement endogène viable.

➤ **Réduire par des actions innovantes le degré de dépendance à l'aide**

Les ONG doivent travailler autour d'actions capables de réduire au maximum la dépendance souvent créée par le parrainage. Certes la demande des bénéficiaires est souvent déroutante « nous souhaitons que CCFC nous aide avec la nourriture, parce que les crédits sont difficiles à gérer » disait un parent d'enfant. Mais il est nécessaire de mettre en œuvre des actions qui puissent réduire le degré de dépendance vis-à-vis du parrainage par le renforcement des capacités des bénéficiaires à œuvrer pour leur propre développement. Nous proposons à cet effet, des programmes d'éducation à l'endroit des populations. Des sensibilisations aux droits des enfants, des formations pour des activités génératrices de revenu pour les parents.

➤ **Culture de la Bonne gouvernance au niveau des partenaires**

Nos échanges et nos sorties sur le terrain avec les facilitateurs de programmes et les auditeurs financiers nous ont montré que des cas de mauvaise gestion sont nombreux au sein des partenaires locaux.

L'efficacité et l'efficience des opérations étant fortement liée à la gestion rigoureuse des ressources, il est important que des stratégies soient trouvées en vue de réduire les cas de mauvaise gouvernance.

8.3 Au niveau des bénéficiaires

Comme le disait Joseph Ki-Zerbo « on ne développe pas, on se développe ». L'action des ONG de parrainage d'enfants ne produira pas les effets escomptés tant que les bénéficiaires ne prendront pas conscience qu'ils doivent être les premiers acteurs de leur développement. Ils devraient prendre en main leur développement en proposant des projets adaptés à leurs localités et en gérant les aides de sorte à ce qu'elles favorisent le développement. Comme le disait un parent d'enfant de Tangaye « CCFC a beaucoup travaillé ici, mais la population n'a pas su gérer cela dans le temps ». Les ONG cesseront peut-être un jour leurs interventions comme cela a été le cas de CCFC à Tangaye, c'est maintenant que les populations bénéficiaires devraient s'impliquer activement dans la gestion des projets et penser aux alternatives pour la pérennisation des actions de développement déjà engagées par les ONG.

Conclusion

La pauvreté est un enjeu majeur au Burkina Faso. Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre la pauvreté des enfants, force est de constater qu'elle reste préoccupante. Un taux élevé de mortalité infantile, de malnutrition chronique et aigue, un faible taux de scolarisation, un taux élevé de l'incidence de la pauvreté demeurent les caractéristiques des enfants du Burkina Faso.

L'objectif de notre recherche était d'approfondir la connaissance du milieu du parrainage au Burkina Faso, et plus particulièrement les actions des ONG, leurs méthodes d'intervention et leur bénéficiaires, d'autre part d'analyser l'apport des ONG de parrainage à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et enfin de contribuer à une meilleure prise de conscience de la nécessité d'organiser le parrainage au Burkina Faso.

Les résultats de notre analyse montrent que les offres des ONG de parrainage couvrent les domaines de l'éducation, de la santé, de la nutrition et de l'hygiène et du cadre de vie. Elles s'inscrivent dans en droite ligne des secteurs prioritaires de développement du pays et répondent aux besoins des populations vulnérables qui sont des besoins élémentaires et essentiels.

On dénombre quatre formes de parrainage pratiquées qui sont : le parrainage à caractère religieux, le parrainage à caractère laïc, le parrainage partiel et celui intégral. Les ONG adoptent sur le terrain deux types de parrainage. Un parrainage axé sur le développement communautaire et un autre axé sur le développement individuel, chacun comportant des avantages et des inconvénients. Le constat est que ce n'est pas la diversité de formes ou de types qui pose problème, mais le manque de synergie et de partage d'expériences entre les ONG. En outre le partenariat comme mode d'intervention, a priori est un bon moyen de prise en compte des besoins réels des enfants, mais des faiblesses demeurent dans sa mise en œuvre. Les conflits d'objectifs, de vision du développement et de compétences entre ONG internationales et partenaires locaux limitent l'efficacité des interventions en faveur des premiers bénéficiaires que sont les enfants.

A propos des bénéficiaires, notre étude a montré que les enfants parrainés sont majoritairement issus des zones rurales et de familles à revenus faibles. Presque que la quasi-totalité des ces enfants sont scolarisés et l'on rencontre aussi bien des filles que des garçons. On note que la scolarité des enfants n'est pas sans difficulté, plus de la moitié des enfants ayant déjà redoublé une fois une classe.

Toutefois, le résultat de la satisfaction des bénéficiaires montre qu'ils sont globalement satisfaits de l'intervention des ONG de parrainage avec une différence selon le type d'aide reçue. La grande majorité des bénéficiaires trouvent que l'aide du parrainage est suffisante pour développer un enfant même si plus de 20% notent qu'elle est insuffisante et même très insuffisante.

En dépit des faiblesses constatées dans l'intervention des ONG de parrainage au Burkina Faso, les résultats de notre recherche, confirme notre l'hypothèse à savoir : **Les ONG d'aide à l'enfance en général et celles œuvrant dans le parrainage des enfants en particulier ont un impact positif sur le bien-être des enfants et de leurs familles.**

Les faiblesses révélées lors de cette étude, suggère l'urgence d'une meilleure organisation du parrainage, pour une meilleure synergie d'action et un partage d'expériences; l'étude suggère également un renforcement des capacités des partenaires locaux et d'une amélioration des interventions en faveur des enfants dans le but de mieux répondre à leurs besoins et éviter la culture de la dépendance.

Il est certain que notre travail n'a pas atteint la perfection escomptée à cause de nos limites objectives sur le sujet pour cerner la problématique avec toute la rigueur nécessaire mais nous espérons avoir contribué un tant soit peu à la compréhension du phénomène de parrainage au Burkina Faso. Au regard de l'importance et de l'actualité du sujet, un diagnostic poussé de la situation des enfants mériterait d'être mené dans le but de proposer une stratégie globale à la pauvreté persistante au milieu des enfants au Burkina Faso. Faut-il déjà penser dans le même ordre d'idée à un parrainage endogène ?

Bibliographie

Beaud, S et Weber, F. 2003. Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques. Paris : éditions la Découverte.

Ryfman, P. 2004. Les ONG. Paris : édition la Découverte

Burkina Faso. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Plan d'action National pour la protection de l'enfant privé de famille, 2011-2013. Ouagadougou

Commisariat Général du Plan. 2002. L'Etat et les ONG : pour un partenariat efficace. Paris : la documentation française

Beigbeder, Y. 1992. Le rôle international des Organisations Non Gouvernementales. Bruylant-Bruxelles

Deler, J-P, Fauré, Y-A, Piveteau, A et Roca, P-J. 1998. ONG et développement. Paris : Karthala

Burkina Faso. Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Direction des placements et des adoptions. Rapport de synthèse de l'atelier de réflexion sur le parrainage d'enfants au Burkina Faso du 13 au 16 juillet 2010. Ouagadougou 2010.

Burkina Faso. Ministère de l'économie et du développement. Institut national de la statistique et de la démographie. Analyse des résultats de l'enquête nationale burkinabè sur les conditions de vie des ménages. Rapport final. novembre 2003.

Burkina Faso. Ministère de l'enseignement de Base et de l'Alphabétisation. Direction des études et de la planification. Annuaire statistique de l'éducation nationale 2010/2011. Avril 2011 Ouagadougou.

Burkina Faso. Ministère de la santé. Direction de la nutrition. Rapport enquête nutritionnelle annuelle 2011. Ouagadougou

Burkina Faso. Ministère de la santé. Direction générale de l'information et des statistiques sanitaires. Annuaire statistique 2011. Ouagadougou

CPRC. 2011. Pauvreté chronique et transitoire au Burkina Faso : une analyse de la dynamique à partir des données agricoles. [version électronique]
http://www.chronicpoverty.org/uploads/publication_files/Rapport_CPRC_BurkinaFaso.pdf CRPC
15/12/2012

France. Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Enfance et parrainage. Consulté le 19 décembre 2012 de http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Parrainage_octobre_08_.pdf

Ilboudo. N. Les déterminants de la malnutrition des enfants au Burkina Faso
http://www.ireep.org/i/files/doc_formation/doc_memo/noraogo.pdf. Consulté le 28 janvier 2013

Kaboré/ Konkobo M. la déperdition scolaire au Burkina Faso : causes, conséquences et perspectives. Whrep. Le 26 mars 2008, <http://g-i-d.org/whrep/spip.php?article102> consulté le 15 décembre 2012

N'DA, P. 2006. Méthodologie de la recherche : De la problématique à la discussion des résultats Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre (3 éd.). Abidjan, Côte d'Ivoire: EDUCI.

Ouédraogo N. L. la prise en charge des droits socio-culturels des enfants dans le système de parrainage. Ouagadougou : école nationale de service social, 2005.

Rukundo, E., 2009. *L'Action des ONG internationales dans le développement du Rwanda : Perspectives d'amélioration.* Edition Universitaire Européenne

Sawadogo, K., 1997. La pauvreté au Burkina Faso : une analyse critique des politiques et des stratégies d'intervention locales. ECDPM Document de travail n°51

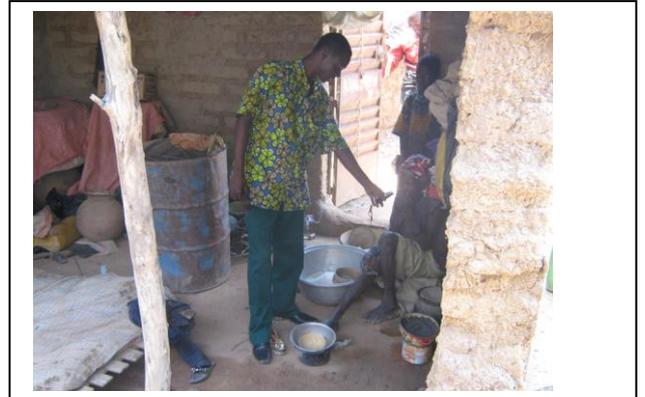
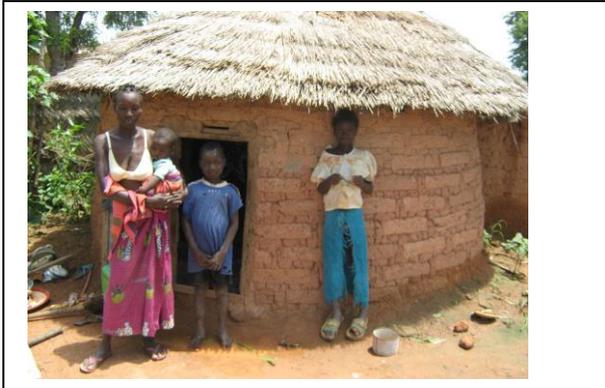
Tiendrébéogo, J .M. Contribution des organisations Non Gouvernementales à la promotion socio-économique des personnes nécessiteuses : analyse des interventions de Bornefonden. Ouagadougou : école des cadres supérieurs en travail social, 2011.

UNICEF. Analyse de la situation de la pauvreté et de la vulnérabilité de l'enfant et de la femme au Burkina Faso.http://www.unicef.org/bfa/english/bf_analyse-de-la-pauvrete-de-l-enfant-2010_UNICEF_final.pdf

UNICEF. Les enfants, les DSRP et les dépenses publiques au Burkina Faso. http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_19_UNICEF_OPM_briefing_paper__Burkina.pdf.consulté le 15 Juin 1012

Annexes

Photos sur les conditions des enfants et l'intervention des ONG. Photos prises dans les CDE BF 107 à Koudougou et 122 à Ziniaré.



Questionnaire parents bénéficiaires des programmes de parrainage

A. Identification de l'enquêté

1. Nom et prénoms				
2. Quel âge avez-vous :	18-30 ans <input type="checkbox"/>	31-40 ans <input type="checkbox"/>	41-50 ans <input type="checkbox"/>	50 ans et plus <input type="checkbox"/>
3. Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>		
4. Profession	Cultivateur <input type="checkbox"/>	secteur informel <input type="checkbox"/>	Fonctionnaire <input type="checkbox"/>	Employé secteur privé <input type="checkbox"/>
	Sans emploi <input type="checkbox"/>			
5. Localité (mentionnez la localité) :	urbaine <input type="checkbox"/>	périurbaine <input type="checkbox"/>	rurale <input type="checkbox"/>	
6. Votre enfants est de quel Projet et ou ONG de parrainage ?				
7. Quel est l'âge de votre enfant parrainé dans cette ONG				
8. Date d'enregistrement de l'enfant au projet : -----	1-2 ans <input type="checkbox"/>	3-5 ans <input type="checkbox"/>	6-10 ans <input type="checkbox"/>	10 et + <input type="checkbox"/>

B. Environnement familial

9. Qui s'occupe de l'enfant	Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>	Tutrice <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>
Autre à préciser :				
10. Nombre des membres du ménage	Nombre total :		Nombre d'adultes :	
11. Quel type de matériau a été utilisé pour le plancher de votre ménage	Ciment <input type="checkbox"/>	Terre battue <input type="checkbox"/>	Sable <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
12. Combien de chambre compte votre ménage	1-2 <input type="checkbox"/>	3-4 <input type="checkbox"/>	5-6 <input type="checkbox"/>	6 et + <input type="checkbox"/>
13. Quelle est votre source d'eau potable ?	fontaine publique <input type="checkbox"/>	forage public <input type="checkbox"/>	Puits <input type="checkbox"/>	Autre (préciser)
	Aucun <input type="checkbox"/>	Latrie à dalle <input type="checkbox"/>	Ecoulement dans une fosse <input type="checkbox"/>	Latrine traditionnelle <input type="checkbox"/>
14. Quel type de toilette votre famille utilise ?				
15. Quel est le revenu moyen mensuel de votre ménage	10000-30000 <input type="checkbox"/>	35000-60000 <input type="checkbox"/>	60000 et + <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NSP

C. Nature des aides reçues du parrainage

16. Quel type d'aide recevez du parrainage en matière de santé pour votre enfant parrainé	Vaccins <input type="checkbox"/>	Sensibilisations <input type="checkbox"/>	Frais Consultation <input type="checkbox"/>	
	Moustiquaires <input type="checkbox"/>	Médicaments <input type="checkbox"/>	Affiliation a une mutuelle de santé <input type="checkbox"/>	Evacuation sanitaire <input type="checkbox"/>
	Aucun <input type="checkbox"/>	Autres (préciser) : <input type="checkbox"/>		
17. Quel type d'aide recevez- vous pour vos autres enfants non parrainés	Vaccins <input type="checkbox"/>	Sensibilisations <input type="checkbox"/>	Frais Consultation <input type="checkbox"/>	Affiliation a une mutuelle d'nté <input type="checkbox"/>
	Moustiquaires <input type="checkbox"/>	Médicaments <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>	Autres (préciser) :
	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un eu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
18. Etes-vous satisfait de la prise en charge sanitaire faite au moyen du parrainage?				
19. Avez-vous des suggestions pour une meilleure prise en charge de la santé des enfants ?	Aucune <input type="checkbox"/>			
20. Votre enfant parrainé est-il scolarisé ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	N'a l'âge <input type="checkbox"/>	Déscolarisé <input type="checkbox"/>
	Primaire <input type="checkbox"/>	Post primaire <input type="checkbox"/>	Secondaire <input type="checkbox"/>	Universitaire <input type="checkbox"/>
21. Quel est son niveau d'étude le plus élevé	CEP <input type="checkbox"/>	BEPC <input type="checkbox"/>	BAC <input type="checkbox"/>	Autre diplôme (préciser)
22. A-t-il (elle) obtenu un (des) diplôme(s) d'étude ? si oui quel est le dernier (le plus élevé)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
23. A-t-il (elle) redoublé(e) une, des classe(s) ?				
24. Si oui laquelle, lesquelles ?	Frais de scolarité <input type="checkbox"/>	fournitures <input type="checkbox"/>	Cantine <input type="checkbox"/>	Tenue scolaire <input type="checkbox"/>
	Répétition scolaire <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>		Autre à préciser :
	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
25. Quel type d'aide recevez-vous du parrainage en matière d'éducation pour votre enfant parrainé ?	Aucune <input type="checkbox"/>			
26. Etes-vous satisfait de cette prise en charge	Céréales <input type="checkbox"/>	Conserves <input type="checkbox"/>	Repas <input type="checkbox"/>	Semences <input type="checkbox"/>
	Sensibilisation <input type="checkbox"/>	Autres à précise <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>	
27. Avez-vous des suggestions à faire pour une meilleure prise en charge de son éducation ?	Aucune <input type="checkbox"/>			
28. Quel type d'aide votre enfant reçoit du parrainage en matière de nutrition	tous les jours. <input type="checkbox"/>	1 à 2 fois/semaine <input type="checkbox"/>	1 à 6 fois/an <input type="checkbox"/>	De temps en temps <input type="checkbox"/>
29. Combien de fois				

30. Combien de foispar an?	tous les jours. <input type="checkbox"/>	1 à 2 fois/semaine <input type="checkbox"/>	1 à 6 fois/an <input type="checkbox"/>	De temps en temps <input type="checkbox"/>		
31. Etes-vous satisfait de cette prise en charge	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>		
32. Avez-vous des suggestions pour une meilleure alimentation de votre famille				Aucune <input type="checkbox"/>		
33. Quel autre type d'aide votre enfant parrainé reçoit –il du parrainage ?				Aucun <input type="checkbox"/>		
34. Quel type d'aide vos enfants non parrainés reçoivent-ils du parrainage	Prise charge santé <input type="checkbox"/>	Vaccins <input type="checkbox"/>	Scolarisation <input type="checkbox"/>	Alimentation <input type="checkbox"/>	Autre : <input type="checkbox"/>	Rien <input type="checkbox"/>
35. Quel type d'aide vous-même recevez du parrainage	Prise en charge santé <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Crédit <input type="checkbox"/>	Maison <input type="checkbox"/>	Autre : <input type="checkbox"/>	Rien <input type="checkbox"/>
36. Que fait l'ONG de parrainage pour votre communauté	Forage <input type="checkbox"/>	Toilettes <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Salle de classes <input type="checkbox"/>	Centre de santé <input type="checkbox"/>	Infrastructures <input type="checkbox"/>
37. Citez 2 droits relatifs aux enfants	Autres :					
38. Citez deux violences faites aux enfants	Ne sait pas <input type="checkbox"/>					
	Ne sait pas <input type="checkbox"/>					

D. Appréciation et opinion des bénéficiaires

39. Pensez vous que les aides du parrainage améliorent les conditions de vie des enfants?	Beaucoup <input type="checkbox"/>	assez <input type="checkbox"/>	peu <input type="checkbox"/>	très peu <input type="checkbox"/>
40. Quels avantages en tirez-vous?				Aucun <input type="checkbox"/>
41. Que souhaitez-vous qu'on fasse pour améliorer les conditions actuelles des enfants ?				Aucun <input type="checkbox"/>
42. Parmi les types d'aide que vous recevez lequel parait le plus important (essentiel) pour vous ?	Santé <input type="checkbox"/>	Education <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Nourriture <input type="checkbox"/>
43. Parmi les types d'aide que vous recevez, lequel parait le moins important ?	AGR <input type="checkbox"/>	Semence <input type="checkbox"/>	Hygiène et assainissement <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>
44. Quelles suggestions voulez-vous faire aux responsables du parrainage au Burkina Faso?	Santé <input type="checkbox"/>	Education <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Nourriture <input type="checkbox"/>
	crédit <input type="checkbox"/>	Semence <input type="checkbox"/>	Hygiène et assainissement <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>

Questionnaire enfants bénéficiaires des programmes de parrainage

E. Identification de l'enquêté

1. Nom et prénoms				
2. Age (mentionnez la date de naissance) :	6-11 ans <input type="checkbox"/>	12-15 ans <input type="checkbox"/>	16 ans et plus <input type="checkbox"/>	
3. Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>		
4. Profession	Elève <input type="checkbox"/>	Etudiant <input type="checkbox"/>	Apprentis <input type="checkbox"/>	Ne fait rien <input type="checkbox"/>
5. Localité (mentionnez la localité) :	urbaine <input type="checkbox"/>	périurbaine <input type="checkbox"/>	rurale <input type="checkbox"/>	
6. Vous êtes de quel Projet et ou ONG de parrainage ?				
7. Date d'enregistrement au projet : -----	1-2 ans <input type="checkbox"/>	3-5 ans <input type="checkbox"/>	6-10 ans <input type="checkbox"/>	10 et + <input type="checkbox"/>

F. Environnement familial de l'enfant

8. Personne(s) responsable(s) de l'enfant	Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>	Tutrice <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>
	Autre à préciser :			
9. Nombre des membres du ménage	Nombre total :		Nombre d'enfants : ...	Nombre d'adultes :
10. Profession du parent ou du tuteur	Cultivateur <input type="checkbox"/>	secteur informel <input type="checkbox"/>	Fonctionnaire <input type="checkbox"/>	Employé secteur privé <input type="checkbox"/>
11.	Sans emploi <input type="checkbox"/>			
12. Quel type de matériau a été utilisé pour le plancher de votre ménage	Ciment <input type="checkbox"/>	Terre battue <input type="checkbox"/>	Sable <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
13. Combien de chambre compte votre ménage	1-2 <input type="checkbox"/>	3-4 <input type="checkbox"/>	5-6 <input type="checkbox"/>	6 et + <input type="checkbox"/>
14. Quelle est votre source d'eau potable ?	fontaine publique <input type="checkbox"/>	forage public <input type="checkbox"/>	Puits <input type="checkbox"/>	Autre (préciser) <input type="checkbox"/>
15. Quel type de toilette votre famille utilise	Aucun <input type="checkbox"/>	Latrine à dalle <input type="checkbox"/>	Écoulement dans une fosse <input type="checkbox"/>	Latrine traditionnelle <input type="checkbox"/>

G. Nature des aides reçues du parrainage

16. Quel type d'aide recevez du parrainage en matière de santé	Vaccins <input type="checkbox"/>	Sensibilisations <input type="checkbox"/>	Frais Consultation <input type="checkbox"/>	
	Moustiquaires <input type="checkbox"/>	Médicaments <input type="checkbox"/>	Affiliation a une mutuelle de santé <input type="checkbox"/>	Evacuation sanitaire <input type="checkbox"/>
	Aucun <input type="checkbox"/>	Autres (préciser) :		
17. Etes-vous satisfait de la prise en charge sanitaire ?	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
18. Avez-vous des suggestions pour une meilleure prise en charge de votre santé ?				
	Aucune <input type="checkbox"/>			

19. Avez-vous été scolarisé ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Jamais <input type="checkbox"/>	
20. Quel est votre niveau le plus élevé	Primaire <input type="checkbox"/>	Post primaire <input type="checkbox"/>	Secondaire <input type="checkbox"/>	Universitaire <input type="checkbox"/>
21. Avez-vous un (des) diplôme(s) d'étude ? si oui quel est le dernier (le plus élevé)	CEP <input type="checkbox"/>	BEPC <input type="checkbox"/>	BAC <input type="checkbox"/>	Autre diplôme (préciser) <input type="checkbox"/>
22. Avez-vous redoublé une, des classe(s) ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
23. Si oui laquelle, lesquelles ?				
24. Quel type d'aide recevez vous du parrainage en matière d'éducation	Frais de scolarité <input type="checkbox"/>	fournitures <input type="checkbox"/>	Cantine <input type="checkbox"/>	Tenue scolaire <input type="checkbox"/>
	Répétition scolaire <input type="checkbox"/>	Autre à préciser : <input type="checkbox"/>		
25. Etes-vous satisfait de cette prise en charge	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	du tout satisfait <input type="checkbox"/>
26. Avez-vous des suggestions à faire pour une meilleure prise en charge de votre éducation ?	Aucune <input type="checkbox"/>			
27. Quel type d'aide recevez-vous du parrainage en matière de nutrition	Céréales <input type="checkbox"/>	Conserves <input type="checkbox"/>	Repas <input type="checkbox"/>	Semences <input type="checkbox"/>
	Sensibilisation <input type="checkbox"/>	Autres à préciser <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. Combien de fois recevez-vous..... par an?	tous les jours. <input type="checkbox"/>	1 à 2 fois/semaine <input type="checkbox"/>	1 à 6 fois/an <input type="checkbox"/>	De temps en temps <input type="checkbox"/>
29. Combien de fois recevez-vouspar an?	tous les jours. <input type="checkbox"/>	1 à 2 fois/semaine <input type="checkbox"/>	1 à 6 fois/an <input type="checkbox"/>	De temps en temps <input type="checkbox"/>
30. Etes-vous satisfait de cette prise en charge	Très satisfait <input type="checkbox"/>	Satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
31. Avez-vous des suggestions pour une meilleure alimentation de votre famille	Aucune <input type="checkbox"/>			
32. Quel autre type d'aide recevez-vous du parrainage ?	Aucun <input type="checkbox"/>			
33. Citez 2 droits relatifs aux enfants	Ne sait pas <input type="checkbox"/>			
34. Citez deux violences faites aux enfants	Ne sait pas <input type="checkbox"/>			
35. Avez-vous déjà subi des violences ? (expliquer)	Aucune <input type="checkbox"/>			

H. Appréciation et opinion des bénéficiaires

36. Pensez vous que les aides du parrainage améliorent vos conditions de vie?	très satisfait <input type="checkbox"/>	satisfait <input type="checkbox"/>	Un peu satisfait <input type="checkbox"/>	Pas du tout satisfait <input type="checkbox"/>
37. Quels avantages en tirez-vous?	Aucun <input type="checkbox"/>			

38. Que souhaitez-vous qu'on fasse pour mieux améliorer vos conditions actuelles ?

			Aucun <input type="checkbox"/>
--	--	--	--------------------------------

39. Parmi les types d'aide que vous recevez lequel parait le plus important (essentiel) pour vous ?

Santé <input type="checkbox"/>	Education <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Nourriture <input type="checkbox"/>
AGR <input type="checkbox"/>	Semence <input type="checkbox"/>	Hygiène et assainissement <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>

40. Parmi les types d'aide que vous recevez, lequel parait le moins important ?

Santé <input type="checkbox"/>	Education <input type="checkbox"/>	Formation <input type="checkbox"/>	Nourriture <input type="checkbox"/>
AGR <input type="checkbox"/>	Semence <input type="checkbox"/>	Hygiène et assainissement <input type="checkbox"/>	Aucun <input type="checkbox"/>

41. Quelles suggestions voulez-vous faire aux responsables du parrainage au Burkina Faso

--	--	--	--

Entretien ONG de parrainage d'enfants

1. Identification de la structure

Dénomination de la structure :

Nombre d'existence : d'année

Statut de la structure :

Localisation de la structure :

2. Axes d'intervention et pertinence des actions de la structure

Quels sont les axes et domaines d'intervention ?:

- a.
- b.

Quels sont les objectifs principaux de la structure ?:

- a.
- b.

Quels sont vos cibles

- a.
- b.

Quels sont vos méthodes d'intervention ?

- a.
- b.

Quels sont vos moyens d'intervention (matériel, technique, humain, etc.)

.....

Quels sont les contraintes et les difficultés d'intervention ? (difficultés internes et externes)

.....

Quelles sont les perspectives ou projets de votre structure ?

.....

3. Connaissance de l'environnement juridique et institutionnel

Connaissez-vous d'autres structures travaillant dans le même secteur que vous ? si oui lesquelles ?

.....
.....

Avez-vous connaissance de lois et texte régissant votre domaine d'intervention ? si oui citez quelques lois et texte

.....
.....

Pensez-vous opportun et utile de créer un cadre de concertation pour tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance ?

.....
.....

Avez-vous des relations avec le ministère de l'action sociale ? Si oui dans quel domaine ?

.....
.....

Quelles recommandations pouvez-vous faire pour améliorer l'intervention des structures œuvrant pour le développement de l'enfance au Burkina Faso ?

.....
.....